

meubles

Resident

Reichenbach & Cie SA Sion

Fabrication - vente - expositions
Agencement, décoration d'intérieur
Meubles rustiques, modernes, style



Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

Vêtements



Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites
P 4656 S

éditorial

Prétoire public



par Jean
CLEUSIX

Le public en général est extrêmement friand des relations détaillées touchant au procès pénal.

Cet amoncellement de « petites » histoires qui finalement coopèrent à l'élaboration de la « grande histoire » émuostillent à tel point lecteurs et lectrices que certains doivent ces comptes rendus bien avant de s'inquiéter d'un alunissage quelconque.

D'autres, par contre, s'offusquent d'un tel étalage et voudraient bien que la discrétion de presse soit sur ce point si ce n'est totale, du moins plus marquée.

A ce propos, M. Willy Heim, procureur général à Lausanne, vient de publier un fort intéressant exposé dans le journal des tribunaux.

Avant de discuter du fond du problème il faut d'abord faire une distinction entre les chroniqueurs eux-mêmes.

Lorsque ces chroniques judiciaires sont un alignement sec et incolore de faits, une simple énumération insipide des événements de la salle d'audience, suivie parfois d'une appréciation personnelle mal étayée, elles ne sont pas seulement inutiles mais néfastes à l'exercice d'une bonne justice, et même incapables de répondre à l'appât humain pour les cancans.

Par contre, quand l'ambiance de tribunal, le dialogue des interrogatoires, la chaleur des plaidoiries et la personnalité des prévenus sont saisis avec une maîtrise pareille à celle d'un André Marcel ou autres correspondants de la même veine, ces chroniques passent aisément la rampe et rendent de grands services à la justice.

M. Heim reconnaît d'emblée que l'on a un peu partout dans le monde de la difficulté à concilier la liberté d'information, la nécessité d'une bonne justice garantie par la publicité des débats, et la protection de la vie privée.

Si l'instruction d'une cause pénale est en principe secrète, comme le précise d'ailleurs le code valaisan de procédure pénale, la publicité intervient dès la dénonciation des charges, c'est-à-dire au moment où le prévenu sait les fautes qu'on lui reproche et où le véritable procès pénal s'engage.

C'est alors que se pose le problème de la publicité, faut-il exposer publiquement les faits reprochés par la société ou faut-il les taire pour ne pas satisfaire aux goûts « malsains » des lecteurs ?

Sur ce point la jurisprudence a tranché ; elle a statué que la presse avait le droit de publier non seulement la relation objective des faits d'intérêt général, mais encore d'émettre une appréciation sur les actes qu'elle rapporte, et même, ce qui est plus étonnant, de critiquer les auteurs de ces actes.

Si beaucoup se méfient de l'avis des journalistes en cette matière, la publicité paraît aux yeux de la doctrine et de la pratique actuelle un élément essentiel d'une bonne justice.

A ce propos il faut s'en remettre à cette notion intuitive que l'homme a de la justice, à ce sentiment populaire profond face à la faute du prévenu.

Pour cela la publicité est absolument indispensable.

La chronique judiciaire est l'un des moyens les plus puissants de contrôler les conditions dans lesquelles la justice est rendue, et d'éviter par le fait même ces procès-simulacres dont des pays, même dits civilisés, abusent encore de nos jours.

Mais l'opinion est en droit d'exiger des chroniqueurs judiciaires une formaton approfondie ; il ne suffit pas d'écrire des colonnes par souci de combler une place vide mais de permettre au public de porter un jugement de valeur.

PROPOS ET SOUVENIRS

L'Ecole libre de Bagnes

par Anne TROILLET-BOVEN

(Suite du numéro de jeudi.)

Nourris de Guyau, dont nous récitons les Vers d'un Philosophe, nous n'étions pas, pour autant, soumis à une Morale sans obligation ni sanction ! Les obligations étaient nombreuses. En plus de celles qui incombent à tout écolier, nous avions encore la tâche délicate, écrasante même pour nos jeunes épaules, de répandre au dehors, par notre comportement, la bonne réputation de l'Ecole. Nous devions porter témoignage sur l'enseignement et l'éducation que nous y recevions. Cela impliquait pour nous la nécessité de nous montrer, en toutes occasions, d'une extrême politesse, d'être tout particulièrement obligants, serviables, de rendre le bien pour le mal — ce que nous ne faisons pas souvent ! — et par-dessus tout, de respecter chez autrui cette liberté de croyance dont nous nous réclamions, ou étions censés nous réclamer nous-mêmes.

Quant aux sanctions, elles étaient sévères. Michaud n'était pas un tiède. S'il savait, dans ses meilleurs moments, se montrer affable, affectueux, paternel même, il pouvait avoir des colères terribles. Qu'un élève, par des chapardages ou de tout autre manière, s'avisât de porter atteinte au bon renom de « son école » et il entraînait littéralement en fureur. Je ne suis certainement pas la seule à avoir conservé le souvenir de certaines grêles de coups qui, de loin en loin, s'abattaient sur des têtes particulièrement dures, et dont nous étions, sur nos bancs, les témoins quasiment terrifiés. Mais la sanction la plus grave, la sanction suprême, c'était le renvoi de l'Ecole. « Ou se soumettre, ou se démettre ! » telle était la formule, la digue si je puis dire contre laquelle venaient se briser nos velléités d'indépendance. Je n'ai pas connaissance pourtant qu'une telle sanction ait jamais été appliquée. Je m'en suis quelquefois étonnée devant la médiocrité intellectuelle de certains éléments et sachant qu'une école privée a le droit de refuser les élèves qui ne lui semblent pas intéressants. Je m'explique mieux la chose aujourd'hui. Les sympathisants de la première heure avaient droit à des égards. On ne devait pas les blesser dans leur progéniture, même s'ils n'avaient pas engendré des phénix. On gardait donc les cancre, pour le plus grand dommage de l'école, dont le niveau baissait automatiquement et de ces élèves eux-mêmes qui eussent peut-être reçu, dans une autre école, un enseignement mieux approprié à leurs faibles moyens.

Car Michaud, qui était un pédagogue absolument exceptionnel, qui savait inculquer à ses élèves, à la condition qu'ils fussent bien doués, le goût du travail, l'amour du savoir, la curiosité intellectuelle, l'enthousiasme, en un mot, qui pouvait les entraîner bien au-delà du programme strictement primaire, ne parvenait pas à s'intéresser aux « bouées ». Quelque louable effort qu'il fit, de temps à autre, pour secouer leur torpéur, il se décourageait rapidement et revenait bien vite vers ceux de ses élèves qui lui paraissaient faits d'une autre matière parce que son enseignement y trouvait une résonance, y provoquait ces vibrations qui rendent si attachant tout contact humain et particulièrement passionnant le métier d'éducateur.

Ceux-là lui tenaient au cœur. Il se créait, entre lui et eux, un climat de sympathie, une sorte d'osmose qui permettait aux élèves de s'imprégner presque sans effort des connaissances acquises par le maître et que celui-ci ne cessait d'accroître et de parfaire. C'est ainsi que, dans cette école qui se disait « primaire », nous apprenions le principe d'Archimède, que nous suivions avec Thucydide tous les déroulements de la Guerre du Péloponèse, que les trois

grands tragiques grecs, Eschyle, Sophocle et Euripide, n'étaient pas pour nous des inconnus, que nous connaissions la fière réponse de Socrate à ses juges, ce Socrate qui nous était présenté comme l'ancêtre de tous ces martyrs de la Pensée Libre qui peuplaient notre hagiographie. N'ayant à nous heurter à aucune version, à aucun thème, c'est avec sérénité, avec joie, que nous abordions aux rivages lumineux de la Grèce de Périclès. Un tel enseignement manquait forcément de méthode. Nos connaissances restaient fragmentaires. C'est ainsi que, pour des raisons que je ne m'explique encore pas, la Rome antique nous demeura presque inconnue. Mais ce que nous apprenions nous donnait le désir d'en savoir davantage. Notre curiosité d'esprit était sans cesse tenue en éveil, ce qui est bien, je crois, la condition essentielle d'un bon enseignement.

Que reste-t-il, soixante-sept ans après la fondation de l'Ecole, et quarante ans après le départ de Michaud, de ces élans juvéniles, de cet enthousiasme ? Bien peu de chose en vérité. Quelques cœurs conservent peut-être encore un peu de cette flamme allumée au sortir de l'enfance, quelques âmes reflètent peut-être encore un coin de ce ciel qui, pour n'être pas le paradis de la Bible, n'en était pas moins un aspect de l'idéal vers lequel Michaud ne cessa jamais de nous orienter. Mais la vie, avec ses terribles exigences, eut tôt fait de s'emparer du plus grand nombre, de les pétrir, et de les refaçonner sur le

modèle courant. Le grand rêve de Michaud, « faire des hommes indépendants, des hommes d'initiative et de volonté », n'eut pas, sur le plan pratique, tout le succès qu'il escomptait. Certes, il y a, parmi ses anciens élèves, des hommes qui répondent pleinement à ces qualifications. Mais il y en a d'autres qui y répondent tout aussi bien, et qui sont sortis d'autres écoles. Les principes philosophiques dont il s'était nourri, qui avaient, bien qu'il s'en défendit, déteint sur son enseignement et dont, soit dit en passant beaucoup n'ont pas subi sans dommage l'épreuve du temps, ne semblent pas avoir eu d'influence déterminante sur cette partie de la population formée par lui. Même la pratique religieuse n'est pas une indication qui permette une discrimination absolue entre les anciens protégés de la loge Alpina et le reste du public. Nous touchons là à une question extrêmement délicate. La piété est avant tout une disposition de l'âme sur laquelle l'éducation n'a qu'une influence bien relative. Michaud lui-même ne reconnaissait-il pas à l'enfant le droit de choisir la route qu'il jugeait la meilleure ? Quelques-uns de ses élèves sont retournés, pour des raisons intimes ou tout simplement pratiques, au culte catholique. Par contre, on trouvera sans peine, parmi les anciens élèves des écoles officielles quelques personnes qui se sont détournées de ce culte ou tout au moins de ses manifestations extérieures.

(Suite en page 3.)

LA PROTECTION CIVILE EN 1968

27.000 personnes instruites, 85.000 jours de service

En 1968, les cantons et les communes ont instruit 27 101 participants à la protection civile dans 877 cours, exercices et rapports, contre 18 785 participants en 1967. Ces participants ont ainsi accompli 84 181 jours de service en tout, contre 58 361 jours en 1967. Tels sont les chiffres impressionnants qui figurent dans le rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1968, dans le chapitre consacré au Département fédéral de justice et police, qui est le grand responsable de la protection civile en Suisse.

Le rapport du Conseil fédéral ajoute qu'il existe cependant des différences très sensibles de canton à canton et de commune à commune en ce qui concerne l'instruction des personnes astreintes. Sur le plan fédéral, 34 cours et rapports auxquels ont assisté 1494 participants ayant accompli 8665 jours de service ont été organisés l'année dernière. Quant aux établissements fédéraux et aux entreprises concessionnaires de transport, ils ont mis sur pied 150 cours groupant 3118 personnes, qui ont ainsi accompli 8195 jours de service.

Toutefois, les renseignements fournis à fin 1968 par l'Office fédéral de la protection civile aux commissions militaires du Conseil national et du Conseil des Etats sur ce qu'il a appelé « La situation de la protection civile en Suisse » révèlent que cette protection n'est malheureusement pas encore prête à fonctionner. Le personnel nécessaire pour accomplir les tâches dévolues à cette vaste organisation ne suffit ni dans les cantons, ni dans les communes. A l'Office fédéral lui-même, il manque encore des collaborateurs spécialisés, tout spécialement des instructeurs.

Outre l'instruction, la mise en place de l'organisation souffre encore de lacunes. C'est ainsi que des 903 communes de plus de 1000 habitants tenues de créer des organisations locales, 619 avaient transmis jusqu'à fin 1968 leur plan de protection civile, qui est l'élément essentiel de tout le dispositif. L'attribution du matériel aux communes se poursuit régulièrement. 790

d'entre elles ont reçu jusqu'à maintenant les propositions suivantes de la dotation réglementaire en matériels : 45% du matériel des sapeurs-pompiers de guerre ; 20% du matériel des pionniers et 20% du matériel des gardes d'immeubles. De plus, des articles pour les pansements et les soins ont été remis à 120 postes sanitaires de secours environ. L'achat de ces matériels a coté, en 1968, 50 millions de francs en chiffre rond. Enfin la fabrication d'une première série de 640 000 masques antigaz pour équiper les gardes d'immeubles a commencé.

La protection civile ne se contente pas de mettre sur pied des organismes d'intervention capables d'agir en cas de catastrophes. Elle s'occupe également de la construction d'abris servant à protéger les personnes et les biens. Ainsi en 1968, 11 553 projets d'abris à buts multiples (11 621 projets en 1967) pouvant contenir 299 200 personnes (340 500 en 1967) ont été étudiés. Le montant des subventions fédérales versées pour ces abris a atteint 74 millions de francs, contre 81 millions en 1967.

Le rapport de gestion du Conseil fédéral signale encore que l'Office fédéral de la protection civile a subi une réorganisation profonde. Outre la direction, cet office comprend actuellement deux subdivisions et trois sections. Son statut a été fixé de manière précise par de nouvelles prescriptions édictées en 1968. Dans le domaine de l'information, l'office a signé une convention avec l'Union suisse pour la protection des civils, qui prévoit un partage des compétences et des tâches. La convention est entrée en vigueur le 1er janvier 1968.

Alors même que notre pays ne dispose pas d'expériences de guerre et que sa protection civile ne soit pas encore opérationnelle, les efforts qu'il déploie dans ce domaine suscitent un grand intérêt à l'étranger et de nombreuses délégations de pays amis ont demandé à visiter les installations et les dispositifs suisses.

LE BILLET...

Attente...

C'est à la télévision dont il faut louer les exploits techniques que j'ai suivi le passage du pape à Genève.

Comment ne pas s'intéresser à un tel événement dont la portée historique apparaît évidente ?

Parce qu'il demeure le dépositaire d'une doctrine, on ne pouvait attendre de Paul VI qu'il la reniât, et je m'étonne des déceptions qu'il a pu causer sur ce plan-là, dans des milieux protestants et même catholiques.

Tout au long de la journée, il a eu le même geste d'accueil, lui qui était reçu, et ce geste signifiait qu'il ne rejetait personne de la communauté chrétienne.

La justice sociale et la paix, il en a proclamé l'urgence nécessaire, dans ce style un peu pompeux qui est celui des orateurs religieux, mais il n'a fait que répéter ce qu'il avait dit si souvent au cours de ses voyages.

Toutes les Eglises ont en commun ce même désir de concorde et de respect entre tous les hommes de bonne volonté, ce même recours à l'amour, contre la haine, et c'est ce qui les unit.

Au-delà, il y a les dogmes et ceux-là, qu'on le veuille ou non, perpétuent le « splendide isolement » de l'Eglise catholique.

C'est un fait.

On a demandé à Paul VI qu'il se prononçât sur les mariages mixtes, mais c'était méconnaître la doctrine qu'il est chargé de défendre et de perpétuer.

L'Eglise catholique ne s'oppose pas aux mariages mixtes à une double condition :

Qu'elle leur confère elle-même, par l'intervention des prêtres et des évêques leur qualité de sacrement et que les parents s'engagent à élever leurs enfants dans la religion catholique.

On ne sort pas de là, on ne peut en sortir...

Pourquoi ?

Parce que l'Eglise prétend détenir seule la vérité, le pape étant le successeur de Pierre.

On mêle tout dans certains journaux, par exemple le problème insoluble des mariages mixtes, et celui qui n'en est pas un du célibat des prêtres.

Le pape, il l'a répété dernièrement, maintient ce célibat mais rien n'empêcherait que lui-même ou l'un de ses successeurs change d'avis sur ce point, demain ou plus tard.

Comme il est le chef, on doit, en attendant, lui obéir, ou alors on ne reconnaît plus son autorité et l'on cesse d'être catholique.

Les mariages mixtes, eux, ne peuvent être célébrés indistinctement dans un temple, par un pasteur, dans une église, par un prêtre...

Pas davantage il n'est concevable, pour l'Eglise catholique, qu'on laisse aux parents le libre choix de la confession de leurs enfants.

Si elle le faisait, elle admettrait du même coup que l'Eglise protestante détient, elle aussi, la vérité, au même titre qu'elle, et tout s'écroulerait, à commencer par le dogme de l'infailibilité pontificale.

Parce que le mariage est un sacrement, aux yeux de l'Eglise, il unit les époux de façon indissoluble et pour la vie entière.

Rares cas d'exceptions réservés pour l'annulation d'un mariage.

Un des conjoints ne peut donc se remarier qu'à la mort de l'autre, et s'il le fait, il vit avec un nouveau partenaire, en état de concubinage.

Le mariage civil n'est rien aux yeux de l'Eglise.

On peut se marier et divorcer au civil, quatre fois, comme l'a fait Sacha Guity, puis obtenir de l'Eglise qu'elle bénisse un cinquième mariage, mais religieux.

Celui-là seul compte pour elle et il devient indissoluble.

J'ai lu, dans certains journaux, qu'après le passage du pape, on se trouvait en quelque sorte sur sa faim, et comme en état d'attente...

Or, je l'ai montré, et je mets au défi un prêtre, autre que contestataire, d'apporter un démenti à ce papier.

Il y a des attentes illusives...

...d'André MARCEL

programmes de la télévision

SUISSE

- 18.00 Bulletin de nouvelles
- 18.05 Echanges
 - Les hommes de demain s'expriment aujourd'hui.
 - Un entretien à Genève, animé par M. Pierre Zumbach.
- 18.30 Bonsoir
 - Une émission du Service des actualités comportant diverses rubriques animées par Eric Lehmann.
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
 - Pour les petits.
 - Notre feuilleton :
- 19.05 (C) Le Trésor des Hollandais
 - Deuxième épisode.
 - Réalisation : Philippe Agostini.
- 19.40 Carrefour
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Tour de Suisse
 - Deuxième étape : Brugg - Binnigen.
- 20.25 Temps présent
 - Le magazine de l'information.
 - Production : Alexandre Burger.
 - Equipe de rédaction : Marc Schindler, Jean-Pierre Goretta, Claude Goretta, Claude Torracinta.
- 22.00 Sial IV
 - Troisième épisode.
- 22.55 Téléjournal

- 13.00 Campagne électorale (Sous réserves.)
- 18.15 Dernière heure
- 18.16 Contact
 - Une émission de l'Actualité télévisée dirigée par Pierre Delgado.
- 18.25 Total 3000
- 18.40 Loisirs et tourisme
 - Une émission du Service des sports.
- 19.10 Bonne nuit les petits
- 19.15 Actualités régionales.
 - Annonces
 - Feuilleton :
- 19.40 Napoléon tel qu'en lui-même (9). Une émission de Roger Stéphane
- 20.00 Télé-soir
- 20.30 Campagne électorale
 - Variétés :
- 21.00 Clin d'œil spécial
- 21.55 Croquis du Périgord (3). Terrasson : Les chasseurs.
- 23.10 Télé-nuit

Deuxième chaîne

- 18.55 (C) Colorix
 - Simbad junior : Simbad et la ceinture magique - Jeunes marins rivaux : Navire en détresse - Burlesque : La famille de la mariée, avec Andy Clyde - Le petit Lion.
- 19.15 (C) Actualités régionales
 - jumelées avec la Première Chaîne.
 - Pour les émetteurs de : Amiens, Bordeaux, Dijon, Mulhouse, Nantes, Strasbourg et Toulouse.
 - Pour les autres régions : Court métrage
- 19.35 (C) Télé-soir couleurs
- 19.55 (C) Téléports
- 20.00 (C) Variétés :
 - Une émission d'Anne Andreu.
 - Variétés :
- 20.30 (C) Au risque de vous plaire
 - Une émission conçue et réalisée par Jean-Christophe Averty.
 - Thème : Napoléon et le débarquement.
 - Enchaînements : Grosso et Modo, Muller et Ferrière. Avec : Le Grand-Père chantant qui interprète une chanson inédite sur Napoléon - Nino Ferrer - Bernard Serre - Les Pouick (fanfare des Beaux-Arts) - Françoise Deldick - Pierre Perrin - Victoria - Georges Guétary - Christine Delaroché - Zavatta - Philippe Clay - Richard de Bordeaux - Julie Dassin - Michel Tourret - Victoire Scott - Dorte - Guy Marchand.
 - Au cœur de l'Espagne :
- 21.30 (C) Goya, la passion de vivre
- 22.20 (C) On en parle

FRANCE

Première chaîne

- 12.00 Midi-magazine
- 12.40 Télé-midi

A chacun son métier

Spécialiste de la télévision couleur

ROGER BONZON

saura vous proposer l'appareil de marque répondant à vos besoins.

Consultez-le et réservez à temps le téléviseur de grande classe PAL - SECAM - PHILIPS

Saint-Roch 6 - LAUSANNE

☎ 23 45 17

Succursale Pré-du-Marché 21

programmes de la radio

Vendredi 13 juin 1969

Premier programme

14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Chère Elise. 13.00 Musicolor. 14.05 Chronique boursière. 14.14 Reprise radiocolaire. 14.45 Moments musicaux. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures : Sincérité. 17.05 Tous les jeunes. Pour vous les enfants. 17.35 Arrivée du Tour de Suisse. 17.55 Roulez sur l'or. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.35 Chronique boursière. 18.40 Sports. 18.55 Roulez sur l'or. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants. 19.40 Photo-souvenir. 20.00 Magazine 69. 21.00 Concert par l'Orchestre de Chambre de Lausanne. Dir. Marc Andraea, soliste : Franco Petracchi, contrebasse. 22.30 Informations. 22.35 La science. 23.00 Au club du rythme. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

12.00 Midi-musique. 14.00 Grand Prix des discophiles. 16.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes ! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.15 Soirée jeunesse 69. 21.45 Variétés-magazine. 22.30 Idoles du jazz.

Beromunster

Informations-flash à 15.00, 16.00, 23.25. 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mosaïque musicale. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.05 Téléphone du Tour de Suisse. 16.10 Poussière sur l'île, pièce. 16.45 Intermède. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. Météo. Actualités. Tour de Suisse cycliste. 18.15 Radio-Jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Tour de Suisse. Communiqués. 19.15 Météo. Inf. Actualités. 19.50 Chronique mondiale. 20.00 Musique pour les amateurs de romans et films policiers. 20.25 Le deuxième coup de feu, pièce de R. Thomas. 22.15 Inf. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.25 Spécialités et raretés musicales.

Samedi 14 juin 1969

Premier programme

8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-falsh. 6.10 Bonjour à tous ! Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 8.05 Route libre ! 8.30 Revue de presse. 10.50 Les ailes. 11.00 env. Arrivée du Tour de Suisse à Soleure et le concours roulez sur l'or. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre.

- 7. Se renouvelle en hiver. Pourvus.
- 8. Ile dans la mer Egée. Note. Article.
- 9. Fort capable de vous empoisonner.
- 10. Peintre flamand.

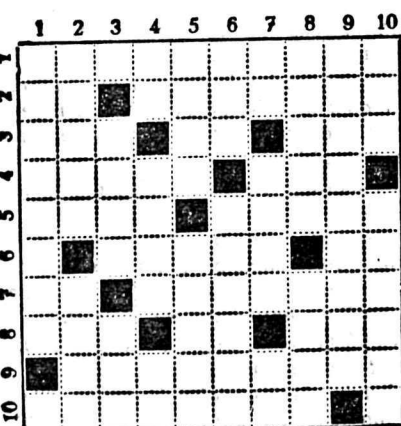
VERTICALEMENT

1. L'as de carreau du soldat. — 2. Il fournit une résine amère, purgative. Etoile temporaire. — 3. On les bassine parfois. Monnaie japonaise. — 4. Met tout le monde d'accord. Il rend le café plus clair. Avant Jésus-Christ. — 5. Cri des bacchantes. Vagues. — 6. Il aide au lancement d'une vedette. Fondateur de l'Etat soviétique. — 7. Unité de poids. Qui a été consacré. Pronom. — 8. Attaque brusque, inattendue. Fondateur de Troie. — 9. Détraquées. — 10. Levant. Forme d'avoir.

Solution de jeu

Horizontalement. — 1. Galimatias. — 2. Aniline. Ma. — 3. Meq. Ri. Api. — 4. Etamines. — 5. La. Agen. Ri. — 6. Liège. Eden. — 7. Este. Cri. — 8. Eu Artois. — 9. Dévoniens. — 10. Iseran. Eon.
Verticalement. — 1. Gamelle. Di. — 2. Ane. Aisées. — 3. Lige. Etuve. — 4. Il. Taq. Or. — 5. Miraq. Ana. — 6. Animé. Crin. — 7. Te. Inerte. — 8. An Dioné. — 9. Ampère Iso. — 10. Saisines.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Ancienne arme de fantassin. — 2. Symbole Le pouvoir a les siennes. — 3. Définit la propriété, selon Proudhon. Agent corrupteur. Moyen par lequel on réussit — 4 La plus belle. Pièce de vers. — 5 Fait appel au bras séculier La flotte en est faite. — 6. Couteau. Parcoursu des yeux.

PILOTE TEMPÊTE



A peine les Terds s'étaient-ils de nouveau rassemblés pour défendre leur village, prêts à reprendre la bataille, qu'apparut, venant d'une autre entrée, le deuxième groupe d'assaillants. Cette fois les belliqueux Terds furent tout à fait découragés ; il se fit quelques remous dans leurs rangs, puis ils vinrent déposer leurs bâtons et gourdins, ce qui signifiait clairement qu'ils savaient que la situation était devenue intenable

pour eux et qu'ils préféreraient ne pas continuer. Le chef Gellid accepta cette capitulation des habitants des grottes comme une chose tout à fait naturelle. Les Ferromanes par contre, qui ne savaient pas grand-chose des mœurs et coutumes des autres peuples, furent très étonnés et trouvèrent cette capitulation assez singulière.

DIMANCHE À TUER feuilleton

ROBERT JUNOD

Editions SPES, Lausanne

33

Mon cœur tape comme il n'a jamais tapé et mes mains se sont remises à trembler. Je n'arrive pas à y croire : on ne me tient plus pour le coupable ! Au fait, coupable de quoi ? Du hold-up ou du crime ? Vraisemblablement des deux forfaits, mais alors, qui donc a pris ma place dans l'esprit des flics ? Comment ont-ils établi sa responsabilité et exclu la mienne ? Autant de questions qui restent pour l'instant sans réponse. Je n'ai qu'une certitude : mon innocence est reconnue et c'est en définitive la seule chose qui compte pour moi.

Je me lève. La tête me tourne. Merveilleux. Je réalise alors que tout change ; je n'ai plus besoin de me cacher, de vivre en marge du monde et de la société. L'intervention de Luc ne sert plus à rien. Lui téléphoner ? Je ne sais pas où l'atteindre et Dominique, qui devait repasser chez elle avant de reprendre son service, n'est sans doute pas encore à la clinique. Or j'ignore son numéro personnel et son nom. Je préfère patienter jusqu'aux informations suivantes pour avoir la confirmation de la nouvelle et en savoir davantage.

Une heure à attendre ; la première depuis plusieurs jours que je vais passer sans appréhender la suivante.

Je suis libre. Cette heure-là pourtant m'a paru bien longue. Ancelin et Luc sont exacts au rendez-vous. Europe-Soir commence lorsqu'ils arrivent. Inutile de passer dans la pièce à côté. Ils entrent alors que les journalistes abordent la politique intérieure. Ancelin, qui porte une serviette noire sous le bras, ne s'attendait visiblement pas à me voir là. Son mouvement de surprise ne m'échappe pas. Je souris de toutes mes dents.

- Tricot !
- Oui, c'est moi.
- Qu'est-ce que vous faites ici ?
- Il se tourne vers le docteur :
- Vous ne m'aviez pas dit...

Luc, contrarié, l'interrompt et veut se lancer dans une explication à laquelle, à mon tour, je coupe immédiatement court.

— Inutile. J'ai une grande nouvelle à vous apprendre.

Un temps, dont ni l'un ni l'autre ne profite pour me demander quoi que ce soit, je poursuis : — Je suis innocent.

Ancelin paraît excédé : — Je sais, mais cela ne m'explique pas...

Toujours la politique intérieure ; et plus précisément les affaires sociales.

— Vous ne m'avez pas compris.

Je détache bien mes mots :

— Le véritable coupable est arrêté.

Il a pâli. C'est Luc qui répète.

— Arrêté...

A nouveau Ancelin :

— Qui vous l'a dit ?

— La radio. Le flash de six heures.

— Ce n'est pas possible.

Je désigne alors le transistor de Dominique.

— Si. Vous allez l'entendre.

Ancelin s'est laissé tomber sur une chaise. Luc l'imite.

— Qui est-ce ?

— Je ne le sais pas encore.

Il insiste.

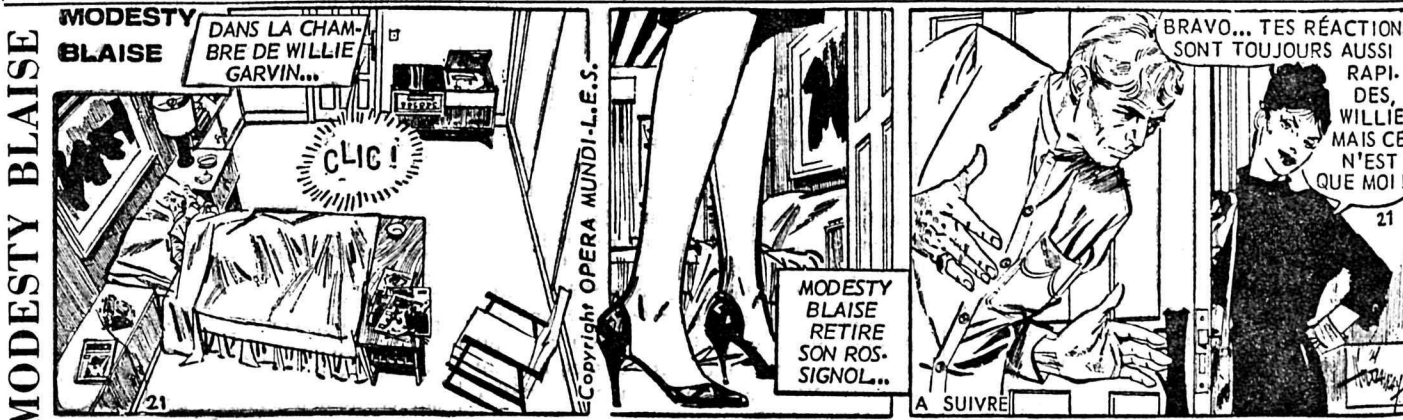
— Ils ne l'ont pas dit ?

Je précise :

— Ils l'avaient déjà dit lorsque j'ai pris l'écoute.

La politique internationale, puis une page de publicité. Enfin les informations générales et tout de suite le vif du sujet. J'augmente le volume du son. Mon cœur bat aussi fort que tout à l'heure.

« Coup de théâtre dans l'affaire de la Caisse d'épargne et de prévoyance. Le meurtrier de Maurice Matthieu, le caissier principal de l'agence de la rue des Augustins, a été arrêté. Il a passé aux aveux complets et a reconnu également sa participation au hold-up de vendredi dernier. Cet homme, c'est Bernard Andrieu... »





L'Académie cantonale des beaux-arts à Evolène

Après la vingtième séance de clôture très réussie à la salle Supersaxo, professeurs et élèves se rendirent à Evolène, où le président, M. Robert Fauchère, a bien voulu recevoir l'Académie et son invitée d'honneur, l'Ecole municipale des Beaux-Arts de Versailles, qui fut enchantée de parcourir le val d'Hérens pour la première fois.

M. le président Fauchère salua ses hôtes par de vibrantes paroles. Mme Simone Mercey, qui représentait le directeur de l'Ecole de Versailles, M. Guy Jean-Claude, malheureusement souffrant, répondit par d'aimables paroles; M. Fred Fay, directeur de l'Académie valaisanne, annonça ensuite que les diplômés de fin d'études seraient distribués aux étudiants du quatrième degré. Le secrétaire général de l'Académie cantonale des Beaux-Arts, M. Jean Follonier, prononça à son tour d'aimables paroles pour remercier chaleureusement les deux écoles d'avoir choisi son beau val d'Hérens comme but de sortie.

A ses côtés, prirent place les professeurs des Beaux-Arts de Versailles et de Sion, soit Mme Mercey, Mme et M. Jean Traut, Mme Brault, Mme et M. Fred Fay, M. Willy Vuilleumier et M. Angelo Dall'Antonia.

C'est par rang de notes que le secrétaire perpétuel, M. Jean Follonier, appela les quatre élèves ayant accompli avec succès leurs études durant quatre ans: Mmes Ursula Soltermann, de Rarogne; Eva Endroly, de Pont-de-la-Morge; Francine Rudaz, de Chalais, et Elisabeth Saudan, de Martigny-Combe.

En fin de cérémonie, Mme Mercey fut chargée par le directeur de l'Ecole de Versailles de remettre au directeur de l'Académie des Beaux-Arts du Valais une superbe médaille d'argent à l'effigie du roi-soleil Louis XIV, due à l'un des grands médailliers de son époque et frappée par la Monnaie de Paris. Elle porte l'inscription: «L'Ecole des Beaux-Arts de Versailles à l'Académie cantonale des Beaux-Arts du Valais».

Un succulent dîner suivit à l'Hôtel de la Dent-Blanche, sous l'œil vigilant du maître des cérémonies, organisateur de la journée, M. Charles Martel.

Dimanche mémorable qui restera gravé dans le cœur de ces jeunes artistes.

Palmarès

Prix des amis du peintre François Boson et de la commune de Fully: François Boson, Fully, 3e année.

Prix de la Banque Cantonale du Valais à Sion: Ursula Soltermann, Rarogne, 4e année.

Prix de la Société de Banque Suisse, Sion: Eva Endroly, Pont-de-la-Morge, 4e année.

Prix du Crédit Suisse, Sion: Francine Rudaz, Chalais, 4e année.

Prix de l'Union de Banques Suisses, Sion: Eva Endroly, Pont-de-la-Morge, 4e année.

Prix de la Banque Commerciale de Sion: Régina Marti, Viège, 2e année.

Prix de la Caisse d'épargne du Valais, Sion: Jeanine Costa, Sion, 3e année.

Prix de la commune de Sion: J.-César Gillioz, Isérables, 1re année; J.-Pierre Meichtry, Loèche-les-Bains, 1re année; Pierre-Alain Zuber, Sierre, 2e année; Raymond Weirig, Luxembourg, 3e année.

Prix Albert Skira, Genève: Patricia Bellwald, Sierre, 2e année; Régina Marti, Viège, 2e année; Danilla Balzani, Naters, 2e année; Jeanine Costa, Sion, 3e année; Jean-Pierre Weber, Clarens, 3e année; Ursula Soltermann, Rarogne, 4e année; Eva Endroly, Pont-de-la-Morge, 4e année.

Prix du docteur Charles Bessero, Martigny: Elisabeth Saudan, Martigny-Combe, 4e année.

Prix Titzé, Sion: Ursula Soltermann, Rarogne, 4e année.

Prix Europa-Arte, Ancona: Dominique Chevrier, Villars, 1re année; Francine Rudaz, 4e année.

Prix de l'Académie: Françoise Pitte-loud, Sion, 1re année; Alain Zammit-Cujatar, Malte, 1re année; Blaise Godet, Genève, 2e année; Pierre-Alain Zuber, Sierre, 2e année; Frédy Favre, Sion, 3e année; Raymond Weirig, Luxembourg, 3e année; Elisabeth Saudan, Martigny-Combe, 4e année; Stéphan Kuczynski, Neuchâtel, 4e année.

Prix Pierre de Riedmatten, Sion: Raymond Weirig, Luxembourg, 3e année.

Ces prix sont décernés pour le dessin, les arts graphiques, peintures, modelages, architecture, décoration et composition. L'exposition des travaux d'élèves restera ouverte jusqu'à dimanche 15 juin, de 14 à 18 heures.

SION

La réception de M. Pierre Moren, nouveau président de la Société suisse des cafetiers-restaurateurs et hôteliers

A son retour du Tessin, M. Pierre Moren a été l'objet, à Sion, d'une chaleureuse réception. Sur la place de la Planta, l'attendait, hier, en fin d'après-midi, une foule d'autorités, d'amis, de parents, qui formèrent cortège pour accompagner jusqu'à la salle du Grand Conseil le nouveau président, premier Valaisan à accéder à une si haute fonction. Derrière le drapeau de la Société cantonale des cafetiers-restaurateurs, dont M. Moren est encore le président, un groupe de tambours de l'Harmonie municipale, des filles d'honneur ouvraient le défilé en tête duquel marchait M. Moren, entouré de sa famille. Suivaient les représentants des autorités cantonales et communales, puis les cafetiers-restaurateurs, les hôteliers, les amis.

A la salle des pas-perdus du Grand Conseil, M. Imesch, président de Sion, félicita M. Moren et forma les meilleurs vœux

pour ses nouvelles fonctions. M. Moren répondit en termes émus, plaçant cette réception sous le signe de l'amour qu'il a toujours porté à sa ville de Sion et sous celui des solides amitiés qu'il y a nouées. Puis, sous les ordres de M. Paul Seitz, major de table, les invités se rendirent à la Matze pour le banquet officiel, au cours duquel plusieurs discours furent prononcés, dont celui de M. André Borner, président du Grand Conseil, qui re-

AUTOMOBILISME

DEMAIN ET DIMANCHE

Course de côte Naters-Blatten

Cent vingt coureurs se mesureront sur le splendide parcours de Naters-Blatten et la lutte s'annonce passionnante.

Voici le programme de ces joutes sportives qui ne manqueront pas d'attirer la grande foule avide de performances extraordinaires. Elle pourra admirer, à la fois, et à des prix combien modestes, et la virtuosité de plusieurs champions d'Europe et de Suisse et encourager également les nombreux espoirs auxquels cette grande première du sport automobile dans le Haut-Valais servira de test idéal.

Samedi 14 juin: course d'essais de 10 heures à 13 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 heures.

Dimanche 15 juin (course officielle): première manche, de 10 h. 30 à 13 h. 30; deuxième manche, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Avis important aux spectateurs et automobilistes

La route Naters-Blatten sera fermée à toute circulation le samedi 14 juin, de 9 h. 30 à 18 h. 30, et le dimanche 15 juin, de 9 à 18 heures précises. Il est recommandé aux spectateurs, motorisés ou non, de se rendre suffisamment tôt au terrain du FC Naters, point de départ d'un ser-

vice de taxis qui conduiront les intéressés aux emplacements désirés. Les places de parc sur le parcours Naters-Blatten sont limitées. Prière de se soumettre aux directives de la police afin d'éviter tout encombrement inutile. Les organisateurs remercient d'ores et déjà le public de sa compréhension.

MARTIGNY

Bientôt les vacances!

Les écoles communales fermeront officiellement le 21 juin 1969, mais sans manifestation publique officielle de clôture qui faisait autrefois la joie des lauréats, avec la participation des corps de musique respectifs et cortège enthousiaste. Ainsi évoluent les idées et les usages! La rentrée est prévue pour le 2 septembre 1969.

Nous adressons aux élèves et à tout le personnel enseignant nos vives félicitations.

Vive le silence!

Surtout durant la saison estivale, il est difficile d'assurer à toute la population un silence complet. Mais il est évident que des mesures doivent être prises pour permettre aux enfants, aux personnes âgées principalement et enfin à tous ceux qui veulent trouver le repos après une journée de labeur de trouver le silence et que des manifestations intempestives (sorties de café bruyantes, voire avinées, musique, radio, etc.) soient fortement surveillées.

Prix culture communal

Le Conseil communal a mis au point un règlement pour l'attribution d'un prix culturel qui peut s'exercer dans les disciplines les plus diverses: littéraire, artistique, historique, etc. C'est certainement une heureuse initiative dans le domaine culturel.

Collège Sainte-Marie

Les examens pour l'obtention du diplôme commercial des jeunes gens auront lieu les 18, 19 et 20 juin, sous la direction du Département de l'instruction publique ainsi que des membres de la commission de l'Ecole commerciale.

Ce soir: concert de l'Harmonie

Ce soir vendredi 13 juin, l'Harmonie municipale donnera, à 20 h. 30, au kiosque de la place Centrale, sous la direction de M. Henri Bujard, professeur, un concert, avec la participation de la Fanfare du collège Sainte-Marie, sous la direction de M. Léon Jordan. En voici le programme:

1. *Chairman*, fox, P.-B. Bisselink;
2. *Egmont*, ouverture, L. Beethoven;
3. Production des tambours;
4. *Aimer, boire et chanter*, J. Strauss;
5. *Carrousel avec Sidney Bechet*, Bechet-Delbecq;
6. *Les Allobroges*, pas redoublé avec clairons, A. Porot.

SKI

Les skieurs valaisans à Grachen

L'Association valaisanne des clubs de ski tiendra, samedi, dès 10 heures, à la salle communale de la sympathique station de Grachen, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Jean-Pierre Clivaz, de Bluche.

Cette réunion sera particulièrement importante cette année, car elle permettra de désigner les clubs chargés des concours officiels de l'AVCS, d'étudier les tractandas de l'assemblée de la FSS, d'augmenter éventuellement les cotisations et, surtout, de procéder aux nominations statutaires du comité central, point qui ne va pas sans soulever quelques remous dans le canton.

mutuelle vaudoise accidents
vaudoise vie

Jean Schneider
Agence générale
10, rue des Cèdres, 1951 Sion
Daniel Roduit, inspecteur
5, rue du Lémar
1920 Martigny 1
Bernard Coudray, inspecteur, 1917 Ardon
Joseph Vogel, inspecteur
8, La Pelouse, 1950 Sion

SION

Comptes et « Son et Lumière » au Conseil général

Le Conseil général de Sion s'est réuni hier soir pour examiner les comptes et la gestion de la commune, ainsi que divers autres objets, dont le spectacle « Son et Lumière ».

Les comptes municipaux présentent (en chiffres ronds): aux dépenses, la somme de 19 724 000 francs, contre 17 millions 538 000 francs aux recettes, soit un déficit de 2 186 000 francs pour un poste de 2 651 000 francs prévu au budget. Par contre, le compte de variation de la fortune transforme ce déficit en un boni de 20 891 francs.

C'est donc un compte équilibré que le Conseil général avait à examiner.

En raison de la fusion, les chiffres de Bramois viendront s'ajouter à ce compte, mais, pour l'instant, ils ne sont pas connus, une fiduciaire étant chargée de les établir.

En ce qui concerne « Son et Lumière », le déficit d'exploitation a été de 20 000 fr. Le spectacle ne sera pas repris chaque soir, cet été, mais seulement les samedis et dimanches.

Les concerts de juin de l'Harmonie municipale

Comme chaque année, l'Harmonie municipale donnera quelques concerts dans divers quartiers de Sion dans le courant du mois de juin.

Elle se produira à la rue des Remparts, ce soir, vendredi 13 juin, dès 20 h. 30. Le jeudi 19 juin, l'Harmonie donnera des sérénades à l'Asile Saint-François, au quartier de Platta et à Uvrier.

Le jeudi 26 juin, un nouveau concert sera donné à la rue de Conthey. Il mettra le point final à la saison musicale 1968-69.

Le concert de ce soir, à la rue des Remparts, comporte, sous la direction de M. Cécil Rudaz, le programme suivant:

1. *Swing-Along*, marche, Taylor;
2. *La Tulipe noire*, ouverture, Jakma;
3. *Faust*, sélection, Gounod;
4. *Black Diamond*, marche, Cori;
5. *Easy-Walker*, marche, Jewel;
6. *L'Invitation à la valse*, Weber;
7. *Les Violettes impériales*, sélection, Scotto;
8. *Aux Jeux*, marche, Bohnsack.



VÉTROZ

† Mme veuve Bertha Roh

Hier jeudi, a été ensevelie, à Vétroz, Mme veuve Bertha Roh, qui s'en est allée après une pénible maladie. Agée de 80 ans, née Germanier, la défunte était originaire de Conthey. Après avoir lié son sort à celui de feu Joseph Roh, elle devait s'établir à Vétroz, qu'elle ne quitta jamais.

De cette alliance, rompue il y a plusieurs années par la mort de son mari, devaient naître quatre enfants, qui sont aujourd'hui Mme Jean Gay, résidant à Leytron; M. Paul Roh, bien connu dans les milieux agricoles et de l'élevage pour être le propriétaire des fameuses reines d'alpage; M. Marc Roh, propriétaire-encaveur, et enfin M. Henri Roh, professeur, directeur de la Société valaisanne de recherches économiques.

Mme veuve Bertha Roh laissera le souvenir d'une aimable grand-mère appréciée comme il se doit par sa descendance, après avoir été cette mère campagnarde et travailleuse qui, demeurée seule, éleva la belle et honorable famille que l'on sait, une famille ou plutôt des familles unanimement respectées à Vétroz et alentour.

Nous prions ses enfants et ses proches de croire à toute notre sympathie dans le deuil qui les frappe.

Ph. Sa.

L'ÉCOLE LIBRE DE BAGNES

(Suite de la première page.)

Sur le plan politique, on a prétendu que l'Ecole libre avait favorisé le glissement à l'extrême gauche de ce qui fut longtemps connu sous le seul vocable de parti radical. Je ne le crois pas. Les élèves, tout au moins de mon temps, ont ignoré jusqu'au nom de Karl Marx et de ses disciples. Leurs théories n'ont pas, que je sache, particulièrement passionné Michaud. L'avance socialiste a marqué en Valais, comme ailleurs, des points un peu partout, et donc dans des régions où l'influence de l'Ecole libre ne s'est jamais exercée. Je suis persuadée, quant à moi, qu'à Bagnes, la situation politique serait exactement aujourd'hui ce qu'elle est, même si l'Ecole de Michaud n'avait jamais existé.

Ce n'est pas par distraction que je viens d'appeler l'Ecole libre: l'Ecole de Michaud. Elle fut positivement sa chose, à tel point qu'elle mourut virtuellement l'année même où Michaud prit sa retraite. Elle se survécut une quinzaine d'années, mais ayant perdu tout ce qui faisait son intérêt, son « sel ». Elle devint une école comme les autres, à cette différence près qu'elle était confiée à des instituteurs étrangers au canton — ce qui était loin de constituer un avantage — et finit, faute de raison d'être, par fermer ses portes en 1943.

Je viens de me relire et je constate que le mot « enthousiasme » revient fréquemment dans mon texte. C'est, je crois bien, le mot « clef », celui qui traduit, malgré les embûches de la syntaxe, malgré la géographie à laquelle je n'ai jamais mordu, malgré les « racines carrées » que je ne suis jamais parvenue à extraire, l'état d'âme qui fut presque constamment le mien tant que j'ai fréquenté l'Ecole libre. Et je suis sûre que tous ceux qui furent mes condisciples diraient comme moi. Et qu'on me comprenne bien! Cela ne tient ni à Darwin, ni à Haeckel, ni à Moleschott, pas

plus qu'à Voltaire qu'en dépit de la ligne de conduite qu'il s'était tracée, Michaud ne pouvait s'empêcher de nous citer! Cela tient uniquement aux qualités pédagogiques exceptionnelles d'un maître qui sut faire de l'étude une véritable joie.

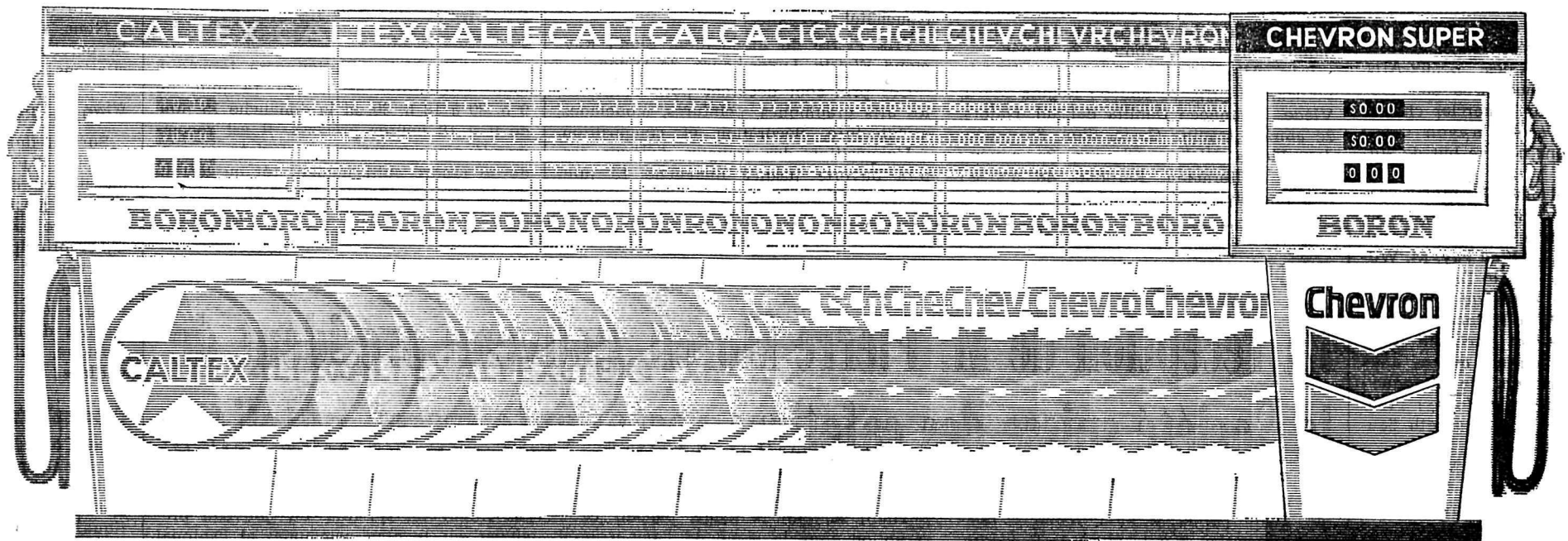
L'Ecole libre, qu'on soit pour ou contre l'éducation laïque, mérite mieux, par son caractère peu commun, que ce modeste essai. Son histoire complète reste à écrire. Il m'a semblé, pour l'heure, que cette entreprise était prématurée. Les passions sont lentes à s'éteindre, promptes à se rallumer. En concernant mon sujet de trop près, en livrant certains noms, j'aurais peut-être froissé des susceptibilités, blessé des sentiments, ce que je veux éviter à tout prix.

Qu'on me permette simplement d'ajouter, en conclusion, que si les vingt-huit ans d'apostolat de Michaud n'ont pas laissé plus de traces, cela tient surtout au fait que ses élèves, préparés par lui à un enseignement secondaire, n'ont pas pu recevoir cet enseignement. Les institutions cantonales telles que les collèges classiques, et même les écoles normales leur étaient fermées, tout au moins moralement. Appartenant pour la plupart à des familles de condition modeste, les élèves qui se seraient peut-être sentis « appelés » ne pouvaient guère envisager de poursuivre leurs études hors du canton. On peut s'étonner que la loge Alpina, qui a financé cette institution pendant si longtemps, n'ait pas songé à former, sur le plan universitaire, quelqu'un capable de succéder à Michaud. En se bornant à choisir hors du canton un personnel enseignant dont une partie était déjà à la retraite, et dont aucun membre n'a su pénétrer le très complexe caractère bagnard, elle condamnait elle-même à mort l'œuvre qu'elle prétendait protéger.

Anne TROILLET-BOVEN.

(Fin.)

Caltex devient CHEVRON



***Votre poste
d'essence Caltex
avec BORON***

est désormais

***un poste d'essence
CHEVRON
avec BORON***

8000 postes d'essence Caltex en Europe – dont le vôtre – seront repeints aux nouvelles couleurs et pourvus d'un nouvel insigne, l'insigne CHEVRON.

Les postes d'essence Caltex sont maintenant des postes CHEVRON, et votre pompiste Caltex est devenu un pompiste CHEVRON. Le supercarburant BORON – BORON de CHEVRON – garde cependant son nom. Les produits CHEVRON comprennent en outre des huiles-moteur et lubrifiants de premier ordre, mis au point dans les centres de recherche des sociétés CHEVRON.

CHEVRON – société pétrolière internationale – fut, il y a 30 ans, co-fondatrice de la Compagnie Caltex. CHEVRON extrait chaque année plus de 100 millions de tonnes d'huiles minérales, soit une forte proportion de la consommation totale du monde occidental. CHEVRON occupe 200 000 personnes, entretient 33 000 postes d'essence et, grâce aux procédés les plus modernes, vous procure aujourd'hui les produits de demain.

chevron

La nouvelle appellation des stations-service Caltex





FOOTBALL

Revanche de Monthey sur Langenthal?

(j) Battu par 2-0, dimanche passé, à Langenthal, Monthey doit absolument prendre sa revanche s'il entend poursuivre sa marche dans ce tour final de promotion en ligue nationale B. Bien plus, il doit gagner par le plus grand écart de

but possible puisque le goal-average du tour final intervient en cas d'égalité aux points. Si Monthey gagne par deux buts d'écart, il est pratiquement certain de rester dans la course. Avec un seul but, cela reste possible, mais plus aléatoire.

s'empare de la balle, traverse très rapidement le milieu du terrain pour lancer ses avants; c'est vraiment une équipe de contre-attaques.

Malchanceux, mais aussi maladroit, dimanche dernier, à Langenthal, Monthey ne devra donc pas faire de cadeaux. Il paraît de taille à s'imposer avec une formation mais pas invincible au niveau des finales. En évitant les faiblesses individuelles qui furent les siennes à Langenthal, en renouvelant sa performance col-



LE FC MONTHEY

Debout de g. à d.: M. Michel Bosi, président, Kurt Armbruster, capitaine, Michel Piccot, Jean-Marc Fracheboud, Robert Camatta, Marcei Turin, Daniel Martin, M. A. Rudinsky, entraîneur. Accroupis: M. Piloud, masseur, Pierre-Alain Mabilard, Robert Berrut, Bruno Bosco, Francis Anker, Jean-Michel Nickel, Marcel Vernaz. (Photo A. Bussien)

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil, la famille de

MONSIEUR

Etienne DARBELLAY

à Liddes, prie toutes les personnes qui l'ont entourée d'agréer l'expression de sa profonde gratitude.

Un merci spécial aux docteurs Troillet et Zen Ruffinen, au personnel de l'Hôpital de Martigny, aux chanoines Lonfat et Hubert, à la société de musique la Fraternité.

Liddes, le 13 juin 1969.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Jean-Claude JORDAN à Riddes

remercie très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs prières, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, l'ont entourée dans cette douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Riddes, juin 1969.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

MADAME VEUVE

Joseph COQUOZ

Salvan

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans cette cruelle épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

EN CAS DE DEUIL

les Pompes funèbres E. Naefen 9, rue du Grand-St-Bernard Martigny-Ville se chargent de toutes les formalités. Cercueils - couronnes - croix Corbillard automobile



Saxon: Mme Claudine Es-Borlat, tél. 025/37070 M. Patrick Mayencourt, tél. 026/62875 Concessionnaire officiel de la commune

Les matches du week-end

Samedi 14 juin

Juniors B. — Matches éliminatoires pour le titre de champion valaisan: à Leytron: Martigny jun. B I - Monthey jun. B I. A Chalais: Sion jun. B I - Viège jun. B I.

Juniors C. — match éliminatoire pour le titre de champion valaisan: à Chalais: Sion jun. C I - Viège jun. C I.

Juniors C. — Match éliminatoire pour le titre de champion valaisan: à Monthey: Monthey jun. C I - Leytron jun. C I.

Dimanche 15 juin

Quatrième ligue. — Matches éliminatoires pour le titre de champion valaisan et la promotion en troisième ligue: à Leytron (11 heures): Varône - Troistorrents. A Sierre (15 h. 30): Leytron - Vétroz.

Troisième ligue. — Match éliminatoire pour le titre de champion valaisan et la promotion en deuxième ligue: à Sierre: Conthey - Viège.

WATER-POLO

(j) Cette fin de semaine verra la reprise du championnat de ligue nationale A avec les rencontres suivantes: Genève-Frauenfeld (vendredi), Genève-Lugano, Soleure-Léman Lausanne, Monthey-Frauenfeld (samedi) et Monthey-Lugano (dimanche).

S'alignant avec son nouvel entraîneur, l'ex-international yougoslave Zivkovic, et Bornhauser (ex-Arbon), Monthey disposera d'une formation rajeunie et le but de sa saison sera de se maintenir en ligue A, si possible dans la première moitié du championnat. Pour cela, il compte surtout sur les rencontres à domicile et le prochain week-end est donc spécialement important à ce titre.

Équipe routinière et robuste, Frauenfeld sera un adversaire difficile, samedi soir. Habituellement soutenue par un nombreux public, l'équipe locale a cependant bon espoir pour ce match.

Lugano, dimanche matin, sera plus redoutable. S'alignant avec un très fort buteur (avant-centre de l'équipe hollandaise aux Jeux olympiques de Mexico), disposant d'autres renforts, la formation tessinoise jouera un rôle en vue dans ce championnat et c'est un très gros morceau pour l'équipe chère au président Ernest Wacker.

Ensevelissements dans le canton

ERDE: 10 heures. M. Julien Udry. MONTHEY: 10 h. 30, M. Arius Garin.

lective également, Monthey peut vaincre et continuer son chemin dans ces finales.

Le coup d'envoi de ce match sera donné demain samedi, à 17 heures, par M. Heymann, de Bâle, aux équipes, qui seront probablement les suivantes:

Monthey: Piccot; Nickel, Vernaz, Fracheboud (ou Martin), Bosco; Mabilard, Armbruster, Berrut (ou Fracheboud); Turin, Anker, Camatta.

Langenthal: Soldati; Joss, Von Rohr, Feuerstein, Adolf; Bucher, Baumgartner (Waehlin); Horrisberger, Guyaz, Waeber, Friedlander.

Vivez cet été les plus belles vacances de votre vie!

VACANCES- PLEIN-SOLEIL

Unique l	Dès Fr. *
LE MAROC	
en avion - 15 jours	395.—
LA TURQUIE	
en avion - 15 jours	595.—
TERRE-SAINTE	
en avion - 15 jours	890.—
TUNISIE	
en avion - 15 jours	595.—

* Suppléments pour haute-saison.
Vols taxis toutes destinations!
Demandez les programmes illustrés
AIRTOUR SUISSE, KUONI, HOTELPLAN, etc., à



Faites un rêve: **TOURALP** le réalise!
L'agence de voyages à services complets Avenue de la Gare 25 - Tél. (027) 26477 **SION. Immeuble Publicitas** p 36 42

Les décisions du Conseil d'Etat

Dans ses dernières séances, le Conseil d'Etat a:

- admis plusieurs démissions au sein du personnel, dont celles de MM. Albert Broyon, gardien au pénitencier de Sion; du gendarme Willy Theiler, en poste à Brigue, et de Mlle Edith Lampold, laborantine au Sanatorium valaisan, à Montana. D'autre part, la démission de M. Max Roten-Locher en sa qualité de conseiller communal d'Inden a été agréée.
- adjugé des travaux de reprofilage et de pose d'un tapis bitumineux pour les routes Martigny-Charrat, pont du Rhône-Saint-Maurice, Doréaz-Collonges et Martigny-Fully, section pont du Rhône-Branson.
- adjugé les travaux de pose d'un enrobé dense pour les routes Trient-Le Peuty, Mayoux-Pinsec, Martigny-Chemin-Dessous et Reppaz-Commeire.
- adjugé la signalisation automatique pour le réglage du trafic à l'intérieur de la ville de Sion, ceci en collaboration avec les autorités communales.
- approuvé le projet de correction de la route Ardon-Chamoson sur le territoire des deux communes et la correction de la route cantonale section ferme de Finges-sortie de la forêt de Finges.
- nommé M. Herbert Imhasly, adjoint au chef de la section traitement de la comptabilité générale, et M. Jean-Michel Deléze, adjoint au chef de la section dépenses à la comptabilité générale, et comptable à ce dernier service, M. Norbert Debons, ancien employé de la Caisse cantonale de compensation.
- nommé M. Yves Favre, de Granges, comme chef de culture en horticulture à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.
- homologué le plan d'alignement de la route Monthey-Morgins, près de l'hôpital de Monthey.
- alloué des subventions cantonales aux communes de Doréaz, pour l'adduction d'eau potable aux hameaux de Cham-

pet et d'Alesse; de Vétroz, pour l'irrigation polyvalente aux «Grandes Iles»; de Grône, pour le goudronnage, des chemins de plaine et pour l'irrigation et l'adduction d'eau potable.

DANS L'ITALIE VOISINE

Le recours valdotain a abouti

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Junte valdotaine avait fait recours à la Cour constitutionnelle contre la décision de supprimer la langue française dans les examens scolaires et de maturité.

Nous apprenons, avec plaisir, que ce recours a abouti favorablement et que, désormais, la langue française sera incluse dans les examens.

Un institut francophone à Aoste?

L'un des points essentiels du programme d'activité du Comité d'initiatives culturelles pour la sauvegarde de la langue française au Val d'Aoste est la création dans cette région autonome italienne d'un institut francophone.

Le comité, qui a son siège à Genève, vient de lancer un appel à la population valdotaine, aux amis intéressés à la réalisation de ce projet pour qu'ils coopèrent activement en lui signalant les modes de financement privé et les terrains disponibles pour l'érection des bâtiments destinés à recevoir le futur institut.

La parcelle de terrain, située dans les alentours de la cité d'Aoste, comprendra une surface d'au moins 6000 mètres carrés.

Toutes les propositions d'études des projets de construction, de vente ou de donation de terrain, de programmes scolaires, doivent être adressées au Comité d'initiatives culturelles, case postale 31, 1211 Genève 1.

Un concours sera prochainement organisé et un prix récompensera le plus beau projet pour la construction du futur institut francophone du val d'Aoste. Le projet primé sera ensuite exposé à Genève, au siège d'une organisation culturelle internationale.

Mémento

Police (cas graves) (027) 2 56 56
Ambulance (pour tout le Valais) (027) 2 61 61

MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92
Pharmacie de service: Coquoz (025) 4 21 43

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

MARTIGNY

Pharmacie de service:
Boissard (026) 2 27 96

SION

Service d'urgence en ville No 11.
Pharmacie de service: Buchs (027) 2 10 30
Hôpital régional (027) 3 71 71
Permanence médicale pour tous les services
Horaires des visites aux malades: tous les jours de 13 à 16 h.
Service de chirurgie, jusqu'au 13 juin:
Dr de Preux (027) 2 17 09
Carrefour des Arts: Exposition de peintures et dessins récents de Michel Rodut.
Ouvert tous les jours de 10 à 12 et 14 à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

SIERRE

Service médical (025) 5 06 21 et 5 07 03
Pharmacie de service: Allet (027) 5 14 04
Parti radical, Hôtel Arnold: Rencontre hebdomadaire.



CORSO - Martigny

Juin: le mois du cinéma
WESTERN-PARADE
Jusqu'à dimanche 15 - 18 ans révolus
Un «western» violent, spectaculaire
MON NOM EST PÉCOS
avec Robert Woods et Norman Clark

ÉTOILE - Martigny

Juin: le mois du cinéma
LES SEMAINES FRANÇAISES
Jusqu'à dimanche 15 - 18 ans révolus
Le meilleur film de François Truffaut
BAISERS VOLÉS
avec Jean-Pierre Léaud et Delphine Seyrig

MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 15 - 16 ans révolus
Marlene Jobert et Bernard Blier dans
FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU
POUR DES CANARDS SAUVAGES
Un film d'une drôlerie sans pareille!

ABEILLE - Riddes

Samedi et dimanche
QUE VIENNE LA NUIT
Michael Caine, Jane Fonda
Des passions déchaînées.

LUX - Sion

Tél. (027) 2 15 45
Du mardi 10 au dimanche 15 - 18 ans révolus
Mireille Darc, Hardi Krugger, Francis Blanche dans

LA GRANDE SAUTERELLE

Dimanche matinée 15 h.

CAPITOLE - Sion

Tél. (027) 2 20 45
Du mercredi 11 au dimanche 15
Kirk Douglas, Richard Harris et Ulla Jacobson
LES HÉROS DE TÉLÉMARK
Parlé français - Soirée 20 h. 30 - 16 ans révolus
Dimanche 17 h. - Film parlé Italien
GENTLEMEN JO... UCCIDI

ARLEQUIN - Sion

Tél. (027) 2 32 42
Du mercredi 11 au mardi 17 - 16 ans révolus
John Wayne, David Janssen, Jim Hutton dans
LES BÉRETS VERTS
Dimanche matinée 15 h. - Soirée 20 h. 30

CASINO - Sierre

Tél. (027) 5 15 55
Du jeudi 12 au dimanche 15 - 18 ans révolus
Tony Curtis, Henry Fonda, George Kennedy
L'ÉTRANGLEUR DE BOSTON
... Pourquoi 13 femmes lui avaient-elles ouvert aussi facilement leur porte?
Dimanche matinée 14 h. 30 - Soirée 20 h. 30

LE CONFÉDÉRÉ. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef: Gérard Rudaz. — Chef du service des informations: Pierre Anchisi. — Chef du service des sports: Wally Laya. — Rédaction et administration: Place de la Gare, Sion. — Téléphones: (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Téléx: code 38 206. — Case postale: 120 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements: Un an 48 francs; six mois 25 francs; trois mois 13 francs. Etranger: Demander le tarif. — Publicité: Régie des annonces Publicitas S.A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif: Annonces 17 centimes le millimètre; réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires: Pour «Le Confédéré»: Publicitas, Sion ou directement: Rédaction «Le Confédéré quotidien», Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

Participation de la Suisse à la réalisation d'un satellite expérimental de relais de TV

BERNE. — Le Conseil fédéral a chargé le chef du Département politique d'annoncer au secrétaire général de la Conférence spatiale européenne (CSE) et au président de la Conférence européenne des télécommunications par satellites (CETS) que la Suisse était disposée en principe à participer à la réalisation d'un satellite expérimental européen de relais de télévision. Cette décision est prise sous réserve de l'approbation des Chambres. Ce n'est toutefois que lorsqu'un nombre suffisant des 15 Etats membres de la CETS aura fait une déclaration d'intention analogue que la décision définitive de réaliser ce satellite pourra être prise.

Le projet de satellite expérimental a été élaboré par l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO) sur demande de la CETS. Il prévoit en particulier la mise en service, à titre d'essai, de satellites de télédiffusion dont les caractéristiques sont conformes aux spécifications générales établies par l'Union européenne de radiodiffusion. En effet, ces satellites sont destinés à être ultérieurement utilisés pour l'eurovision. Le satellite, dont le poids sera de 192 kg., sera placé sur une orbite synchrone. L'ESRO, à qui sera con-

liée la responsabilité de l'exécution du projet envisage une durée de construction de 6 à 7 ans et un coût global d'environ 455 millions de francs. La contribution de la Suisse, pour autant que tous les Etats membres de la CETS participent au programme, sera de l'ordre de 15 millions de francs.

Deux gangsters devant leurs juges

LENZBOURG. — La Cour d'assises argovienne siège actuellement, à Lenzbourg, pour s'occuper du cas de deux bandits, d'origine tchécoslovaque mais aujourd'hui apatrides, Armand Ko kola et Karel Soyka, qui se sont rendus coupables d'attaques à main armée. Celles-ci avaient été effectuées contre deux banques, à Rafz (Zurich) et Wilchingen (Schaffhouse) et contre une station CFF, à Koblenz (Argovie). Le procès devait avoir lieu tout d'abord au tribunal. Mais les autorités eurent vent de ce qu'une tentative d'évasion se préparait et transfèrent les débats au pénitencier de Lenzbourg.

Koukola a adopté d'emblée une attitude déplaisante et arrogante, et a déclaré n'avoir rien touché des 270 000 francs que rapportèrent les attaques. Il a dit recommencer à « être un criminel » dès sa sortie de prison. La bande comprenait deux autres membres, une femme et un Tchécoslovaque dont le rôle est obscur, mais qui pourrait avoir fait chanter Koukola et appartenir aux services secrets.

Les écoles agricoles en Suisse

LAUSANNE. — En 1968, 6768 élèves, répartis dans 474 classes, ont fréquenté les cours des écoles professionnelles agricoles en Suisse. Ces écoles avaient reçu 10 126 élèves en 1961. L'effectif a constamment régressé depuis lors.

La Suisse compte d'autre part une dizaine d'écoles d'agriculture enseignant les branches spéciales telles que l'arboriculture, l'œnologie, la viticulture, l'horticulture, l'aviculture et la laiterie. Ces écoles sont établies dans les cantons de Zurich, Vaud, Berne, Valais, Genève, Lucerne et Fribourg. Elles ont été fréquentées l'an passé par 335 élèves, ce qui représente une augmentation d'une quarantaine depuis 1960.



Conseil national

Manifestation féminine à la porte du Palais où l'on traite du rapport sur la Convention européenne des droits de l'homme

Des femmes manifestaient hier matin à l'entrée du Palais fédéral : le Conseil national avait à son ordre du jour le rapport sur la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans son rapport, le Conseil fédéral propose de signer la convention, avec des réserves (notamment au sujet du suffrage féminin et des articles confessionnels de la Constitution). Après cette signature, les Chambres seraient saisies d'une proposition formelle d'approuver la convention, sans référendum facultatif. La convention pourrait alors être ratifiée par le Conseil fédéral. Ce dernier est d'avis qu'il ne tarde pas, ainsi, la cause du suffrage féminin. Au contraire, il s'engage à présenter rapidement un projet introduisant le droit de vote des femmes sur le plan

fédéral.

Une commission de 25 membres a examiné le rapport gouvernemental. La majorité de cette commission, présidée par M. Eggenberger (soc., SG) en accepte les conclusions. Elle estime que la Suisse, membre du Conseil de l'Europe, respectant depuis longtemps la plupart des grands principes contenus dans la déclaration, soucieuse de contribuer à l'intégration européenne et au progrès du droit international, ne peut rester à l'écart. Et pour que le sens de son adhésion soit bien clair, la commission dépose une motion qui invite le Conseil fédéral à soumettre « aussi rapidement que possible » aux Conseils législatifs des projets tendant à introduire le suffrage féminin et à éliminer les articles confessionnels.

s'oppose à la signature (tandis que M. Chevallaz ne fait mention que des obstacles que constituent le suffrage féminin et les articles constitutionnels).

25 ORATEURS INSCRITS

Les positions de départ étant ainsi définies, on peut ouvrir la discussion générale, pour laquelle 25 orateurs se sont inscrits.

M. Graber (Vaud) annonce que la majorité du groupe socialiste est favorable à la signature de la convention. La Suisse accomplira ainsi un acte important de politique étrangère. Mais il est bien évident que le groupe socialiste souhaite l'élimination rapide des principaux obstacles.

La majorité du groupe conservateur chrétien-social approuve aussi les conclusions du rapport, dit ensuite M. Tenchio (Grisons).

M. Allgoewer (Bâle) pour les indépendants, et M. Hofer (Berne) pour le groupe PAB invitent en revanche le Conseil à prendre acte du rapport sans l'approuver.

Le groupe radical adoptera, dans sa grande majorité, l'amendement minoritaire de M. Chevallaz : ajournement de la signature, la porte-parole de ce groupe, M. Hummler (Saint-Gall) estime en outre qu'au moment de la ratification, la convention devra être soumise au référendum facultatif.

M. Dubois (Neuchâtel) annonce enfin que le groupe du Parti du travail soutiendra les propositions de la minorité de la commission.

Pour M. Freymond (rad., Vaud), la Suisse ne peut rester à l'écart des œuvres de cohésion européenne. Mais les petites nations ne peuvent s'affirmer que par le respect du droit. Si la Suisse voulait ratifier la convention, elle devrait s'engager à la respecter intégralement. Il faut donc ajourner la signature, comme le demande M. Chevallaz.

Après quelques ultimes interventions, le débat se termine vers 16 h. 20. Il aura duré plus de six heures. C'est lundi soir que le conseiller fédéral Spuehler prendra la parole, sur quoi on pourra songer au vote.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA SSR

Utilisation des studios et nominations

BERNE. — Le comité central de la Société de radiodiffusion et de télévision s'est réuni mercredi à Berne, sous la présidence de Me André Guinand, ancien conseiller national.

Le comité central a approuvé le règlement pour l'utilisation des studios de radiodiffusion de Lausanne et Genève par la « Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande », ainsi que le contrat concernant la location de ces studios. Ainsi est réglée la tâche statutaire des sociétés membres de Lausanne et Genève de mettre leurs studios à la disposition de la société régionale, moyennant rémunération, et de participer à leur développement et à leur extension.

Par la suite, le comité central de la SSR s'est occupé de plusieurs nominations. Sur

proposition des sociétés régionales, il a nommé MM. René Dovaz, ancien directeur de Radio-Genève, Carlo Castelli, chef du département « Prose et spectacle » de la Radio de la Suisse italienne et Charles Cantieni, chef du département des émissions parlées de la Radio suisse allemande et rhétoromane, en qualité de membres de la Commission nationale radio-scolaire. MM. René Dovaz et Clément Pally, maître à l'Ecole professionnelle de Coire, ont été nommés membres de la Commission nationale télé-scolaire. L'obligation prévue par les statuts d'assurer la coordination entre radio-scolaire et télé-scolaire est ainsi remplie par M. Dovaz qui assume en même temps la présidence des deux commissions nationales jusqu'à la fin de 1969.

Sous l'œil de Lamartine

(Suite de la page éditoriaux, fonds.)

Comme on peut le constater aussi chez Jaurès, l'idée politique, pour Lamartine, prend corps avec la vision de l'étendue. Cette vision est poésique, c'est-à-dire imagination appliquée au réel, prolongement de ses perspectives. Certes, il comprend que son collègue à l'Académie française H. de Lacretelle déplore les changements imposés à la campagne par l'industrie et les chemins de fer, comme Lamartine le déclare dans un discours fait à Mâcon en 1842. Mais, s'il admet qu'on regrette certaines choses, la rétrospection lui paraît étrangère à la vision de l'avenir, telle que doit l'exercer l'homme d'Etat. Lamartine découvre la poésie dans le mouvement fiévreux du monde industriel qui rend l'eau, le feu, le fer, tous les éléments, les serviteurs animés de l'homme. D'où la nécessité inconnue des anciennes sociétés et que Lamartine proclame dès 1844 dans un article de journal, d'inscrire dans les lois le droit au travail, et d'organiser le travail. Telle est la nouvelle matière poésique.

La routine ou le préjugé opposent en Lamartine l'évocat des états d'âme et l'organisateur de la société, le visionnaire de la politique. C'est oublier la veine épique chez Lamartine. La grande affaire du poète, ce fut d'évoquer la France et l'Europe, c'est-à-dire de les appeler vers l'avenir hors des formes où le passé les retenait et les retient encore.

Nul n'a été plus sévère pour la poésie de Lamartine que Lamartine lui-même. Tel qu'il le conçoit, le poète est un solitaire qui, séquestré de la vie active, compose quelque vaste poème où il fait tenir le monde visible et l'invisible, et qui révèle aux hommes la vision de l'avenir. Je ne fus point cet homme et je ne fis pas cette œuvre, écrit Lamartine dans ce « Cours familier de littérature » qu'il rédige dès 1856 pour rembourser quatre millions de dettes. Il ajoute : J'y pense souvent, je le regrette quelquefois ; cepen-

dant faut-il tout dire ? Je regrette bien davantage encore de n'avoir pas suffisamment agi que de n'avoir pas suffisamment chanté... Ces regrets mêmes de l'action perdue sont une preuve pour moi que j'étais bien né pour l'action, plutôt que pour la poésie. Qu'est-ce que l'action, en effet, si ce n'est une poésie réalisée ?

Dans ces derniers mots, Lamartine nous livre la clé de son destin : métamorphoser la poésie en action, faire aboutir le métier poésique au métier politique. Praticien du vers, Lamartine appartient encore au XVIIIe siècle où il est né, et dont il traîne avec lui le prosaïsme. Sans doute, on trouve à l'état isolé, de beaux vers dans son œuvre, mais point de poème qui ne défaille à tout moment, sauf une ou deux pièces des « Recueils » et quelques étonnants morceaux insérés dans le « Voyage en Orient ». Prodigieusement avide de sentir et d'imaginer, Lamartine s'ennuie à maîtriser l'écriture, et il bâcle, il enchaîne des métaphores conventionnelles. Mais le génie de la métaphore, il le retrouve lorsqu'il n'y songe pas. A la fin du terrible été 1948, retiré quelque temps au château de Cormatin, il écrit à de Lacretelle :

Je suis dans la solitude. Les esprits me reviennent un à un, comme les oiseaux sur l'arbre qui a été frappé de la foudre.

Ce croquis d'un site jurassien traduit le même sentiment de l'étendue et des analogies qu'elle recèle :

Ce village, bâti comme pour une nuit dans la solitude, ressemble (ou plutôt ressemblait alors) à un groupe de tentes noyées, dressées pour une halte de pasteurs dans les steppes de Crimée par une tribu errante de Tartares. On y entre sans s'apercevoir qu'on y est entré, par une grande rue alors délavée, bordée çà et là de pauvres maisons grises aux toits aigus, pour laisser glisser l'hiver les lourdes neiges.

Quelle est cette étrange agglomération, à la fois rêve et réalité ? C'est La Chaux-de-Fonds vers 1815.

Edmond BEAUJON.

L'intervention de M. G-A Chevallaz

Nous avons l'obligation morale de tenir compte du point de vue des associations féminines

Le rapporteur de langue française est M. Chevallaz (rad., Vaud). En cette qualité, il expose aussi, d'abord, le point de vue de la majorité de la commission que, personnellement il ne partage pas. Il rappelle que les délégations des associations féminines rencontrées par la commission ont été unanimes à s'opposer à la signature de la convention. Mais elles n'ont pas convaincu la plupart des membres de la commission.

M. Chevallaz s'exprime ensuite au nom d'une minorité qui propose de prendre acte du rapport, mais demande que l'on diffère la signature et la ratification de la convention « en fonction des principales réserves que notre pays serait contraint de formuler ».

Nous avons l'obligation morale, dit-il, de tenir compte du point de vue de ces associations féminines, d'autant plus que les femmes n'ont, précisément, pas la pos-

sibilité d'exercer leur droit de vote et de faire valoir ainsi ce point de vue.

Au nom d'une seconde minorité, M. Durrenmatt (lib., Bâle) propose simplement de « prendre acte » du rapport (sans en approuver les conclusions). L'orateur s'exprime aussi au nom du groupe libéral unanime qui comprend, rappelle-t-il, le président de l'assemblée du Conseil de l'Europe, (M. Reverdin). En signant la convention avec des réserves, relève M. Durrenmatt, la Suisse s'engage à éliminer ces réserves rapidement. Or, c'est le peuple qui décidera, et le gouvernement ne peut pas prendre d'engagement quant à l'attitude future du souverain. Il n'est en outre pas conforme aux traditions de la Suisse qu'elle signe un traité international qu'elle ne peut appliquer intégralement. Le problème du référendum lors de la ratification n'est, lui non plus, pas clairement réglé. C'est pour toutes ces raisons que M. Durrenmatt

Conseil des Etats

La réforme territoriale

Le Conseil des Etats a terminé sa deuxième semaine de session en reprenant le débat sur la refonte de l'organisation territoriale, qui est resté inachevé mercredi matin. Il a adopté les modifications proposées et liquidé quelques objets d'intérêt secondaire touchant des accords sur la procédure judiciaire civile.

Par 36 voix contre une, le Conseil des Etats a accepté le projet de réorganisation du service territorial, en votant les modifications apportées à l'organisation des troupes.

Puis, le Conseil des Etats accorde par 27 voix contre zéro la garantie fédérale à un nouveau paragraphe de la Constitu-

tion cantonale de Bâle-Campagne permettant l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal par le législateur. Par 26 voix sans opposition, le Conseil des Etats approuve la convention avec le Liechtenstein sur la reconnaissance et l'exécution de décisions judiciaires et de sentences arbitrales. De même, par 28 voix sans opposition, il autorise le Conseil fédéral à ratifier l'accord avec l'Autriche qui complète la convention de La Haye sur la procédure civile et remplace la déclaration signée il y a 70 ans au sujet de la correspondance directe entre les autorités judiciaires des deux pays.

Triste fin d'une course d'école

Goldau (Schwytz). — La course organisée, mercredi, par l'école de Schattdorf (Uri) et qui avait comme but le parc zoologique de Goldau (Schwytz) s'est terminée tragiquement, par la mort d'un garçon de 11 ans, Bruno Giroto. Un groupe d'écoliers jouait au ballon, après le repas de midi, lorsque leur ballon tomba dans l'enclos d'un chevreuil mâle. Le petit Bruno se glissa dans l'enclos pour reprendre le ballon, mais il fut alors attaqué par le chevreuil, qui le traîna dans une mare fangeuse, où le malheureux gosse se noya. Le maître d'école tenta de lui porter secours, mais se trouva lui aussi attaqué par l'animal, que l'on eut de la peine à maîtriser. Le corps du petit garçon fut retrouvé par un homme-grenouille venu de Schwytz.

Actualités

CRITIQUE

par Michel JACCARD

Si, En deux actes et moins de deux heures, Petruccio parvient à apprivoiser la Mégère, ce laps de temps n'a pas suffi pour conquérir tels de nos confrères chargés de « couvrir » la première de Mézières.

La pièce de Shakespeare, dans l'adaptation qu'en a faite Paul Delair, a suscité des réactions contrastées, allant de la louange sans réserve à la condamnation sans sur-

sus. Cet éventail d'opinions ne saurait choquer quiconque demeure soucieux de voir non seulement proclamée, mais appliquée, la liberté de la presse.

Seul, bien sûr, le spectateur demeure perplexe face à cette contradiction des jugements.

Le phénomène n'est pas nouveau et c'est de lui, au-delà du spectacle de Mézières (auquel nous avons pris un plaisir très vif) que nous voulons toucher deux mots.

Vous connaissez la boutade célèbre : A Eve qui, après la chute, se plaignait de l'existence, Adam répondit ce mot prémonitoire : « Ne t'inquiète pas, nous sommes en période de transition ».

Toute époque est, par définition, transitoire.

La manière que nous avons de vivre en commun, de sentir, d'aimer, de croire est constamment remise en question.

L'art, dont la mission est de réfléchir cette sensibilité, est le fruit même de cette réalité. Il s'efforce à la traduire.

La « transition » que nous vivons, pour reprendre le mot de Monsieur notre père à tous, est en forme de charnière. Elle relie une conception sur certains points dépassée à une autre qui n'est pas encore définie.

Nous retrouvons ici les conditions du début du siècle avec le cubisme.

Le cube n'était pas une fin en soi. Il n'était qu'un moyen. A partir de ce « matériau », on a fixé une peinture plus élaborée dans son dépouillement, plus parlante et plus significative.

Il y a donc un temps pour la préparation du chantier, et un temps pour la construction proprement dite.

NOTRE époque est, à nouveau, époque-chantier.

Dans les diverses manifestations de l'art, elle se présente sous les espèces d'un chaos à la recherche de son organisation.

Les écrivains, les peintres, les sculpteurs, les musiciens de la génération nouvelle travaillent ardemment à cette mise en place. Dans une liberté dont le désordre n'est qu'apparent. Cet effort, on le sent, va déboucher sur quelque chose de concret et, sûrement, de valable.

Mais, dans l'intervalle, et pour mieux asseoir le nouvel édifice, on démolit l'ancien. On fait table rase des vieilles valeurs.

Qu'est-ce donc ce théâtre qui vise à divertir, à raconter une histoire plaisante, à charmer plus ou moins superficiellement nos loisirs grandissants ? Au vestiaire !

Et que veut dire cette peinture, ou cette statuette encore reliée à la vérité naturaliste ? Assez de ces églises au centre du village et de ces nez au milieu de la figure.

Un roman qui raconte une histoire ? Et en français ? Fi donc. Des mots, mieux, des signes et, au centre, ce vide absolu qui est un effet de l'art.

L'opposition, on le voit, est vigoureuse. La recherche, pour ces novateurs, doit ignorer l'acquis, le mépriser, le fustiger, le détruire.

Là est l'exagération. On peut évoluer sans renier. Mais est-ce possible, dans ce tohu-bohu de la contestation et dans cette explosion d'indigence ?

L'autre jour, un hippy alémanique suggérait à l'un de nos amis d'adapter en français une pièce allemande ultra-moderne, dans la lignée du « Living » et de « Hair ». Excitant de ses faibles connaissances en allemand, notre ami se recusait. « Rassurez-vous, proclama le génie chevelu, ce n'est pas difficile, il n'y a que sept mots ».

Bien sûr, c'est une exception et peut-être un sommet.

Il ne faut pas aller à contre-courant. Nous devons même soutenir cette recherche au même titre que nous encourageons la recherche scientifique. Mais faut-il, pour autant, trahir nos goûts, même s'ils sont jugés surannés, révoquer nos attachements, boudier nos vieux plaisirs ? Allons donc !

Evoluer, c'est bien. C'est même agréable. Je m'enchantais d'entendre fustiger Napoléon, « ce petit voyou ». Je me réjouis de ce qu'un courageux avoue détester telles des œuvres comiques de Shakespeare. Je ne me déssole pas quand un tableau ou une sculpture sacrifiés par nos grands-pères attire la mitraille de la critique.

Mais, à l'inverse, qu'on nous autorise, devant tels excès de la recherche artistique contemporaine, pourtant « dans le vent », de penser et d'écrire qu'il y a des coups de pieds au chapeau qui se perdent !

M. J.

LETTRÉ DE PARIS

LES JEUX SONT FAITS

par L.-A. ZBINDEN

A moins de prendre leurs désirs pour des réalités, on ne voit pas à quelques heures du second tour de scrutin présidentiel sur quels éléments raisonnables les partisans de M. Poher pourraient encore fonder leur espoir. Tout s'accorde à désigner son adversaire vainqueur, à commencer par les sondages qui ont fait leur preuve dans le passé et qui présentent une trop grande marge entre les deux concurrents pour que les impondérables de la consultation puissent renverser l'ordre d'arrivée. Lundi matin, la France se réveillera pompidolienne. Une page sera tournée, une autre commencera.

Retrouvant son fauteuil de président du Sénat, Alain Poher aura tout loisir de méditer sur les illusions de l'aventure qu'il a tentée et les inconvénients de son échec : une perte de prestige qui pourrait-on, disent certains, lui coûter son fauteuil présidentiel lors du prochain renouvellement du bureau du Sénat et, dans le pays, l'éclatement du centre, illustré par la création d'une nouvelle formation centriste autour de Jacques Duhamel.

Pendant longtemps, Jacques Duhamel, président du groupe parlementaire « Progrès et Démocratie moderne » a cru, ou plutôt feint de croire, en tout cas agi comme si le centre, dans l'éventail politique français, pouvait constituer, après de Gaulle, une force de remplacement, qui attirerait une partie des débris du gaullisme sur sa droite et certains radicaux et socialistes modérés sur sa gauche, bref l'axe politique de la France de demain. Voilà ce que Jacques Duhamel disait, répétait, espérait au cours des longues années du gaullisme, son purgatoire, se demandant in petto, en homme avide de pouvoir, quand sonnerait enfin son heure.

Marais ou force d'appoint

L'heure qui a sonné n'a pas été tout à fait la sienne, elle a été d'abord celle de Georges Pompidou, mais Duhamel l'avait prévue et finalement il a contribué à la faire sonner.

Flairant le vent, pariant que le gaullisme ne se briserait pas et maintiendrait son unité sur le nom de Pompidou, Jacques Duhamel a volé au secours de la victoire et s'est rallié à l'ancien premier ministre avant même que les sondages le donnent victorieux au premier tour de scrutin. Par là, il démontrait qu'il avait enfin compris, disons plus exactement, il faisait comme s'il avait compris (car en homme intelligent il avait saisi la situation depuis longtemps) qu'en France, les choses étant ce qu'elles sont, il n'y a pas de place entre les communistes et les gaullistes pour une majorité, qu'elle soit du type Defferre ou du type Poher.

Refuser la fatalité, c'est beau, mais c'est s'exposer à des mécomptes et en fin de compte apparaître peu réaliste. Le centre,

les commentateurs politiques le répètent depuis des années, est voué dans le rapport des forces à n'être dans le pire des cas qu'un marais négligeable entre la gauche et la droite, et dans le meilleur des cas qu'un marais négligeable entre la gauche ou la droite, n'arrivent pas à être majoritaires à elles seules. Or dans le cas présent la droite gaulliste, nommons-la désormais pompidolienne, est majoritaire, et dimanche Georges Pompidou va en administrer la preuve. Il lui aura suffi pour cela de débaucher l'aile droite du centre, sans chercher à s'adjoindre ce centre en tant que tel.

La situation est encore plus nette sur le plan parlementaire. Pompidou président va trouver dans sa corbeille de noces une majorité de plus de trois cents députés UDR et giscardiens à l'Assemblée nationale. Elle lui suffit amplement. Arithmétiquement, il n'a donc nul besoin des députés centristes. D'où ce choix pour ces derniers : se rallier avant la consultation et avoir accès au gâteau, ou s'obstiner dans l'espérance centriste avec Alain Poher et se vouer à l'inexistence.

L'éclatement du centre

Jacques Duhamel est un homme qui veut exister, et d'autres avec lui. Ils sont ambitieux et réalistes, ce qui n'a rien d'ignominieux en politique. Par contre, ce qui est regrettable est que le député-maire de Dôle ait cru devoir, pour la galerie, entourer la froideur de son « plan-calcul » d'une fausse chaleur de conscience douloureuse, et dissimuler son intérêt particulier sous l'apparence d'un Caton uniquement guidé par l'intérêt national. Le débat préfabriqué avec Georges Pompidou sur les ondes d'« Europe No 1 » au terme duquel il mit sa main dans celle de l'ancien premier ministre a marqué sans grandeur la fin d'une valse-hésitation dans le premier pas avait été fait dans la direction de Poher.

C'est ce que ses anciens amis du centre, ceux qui sont restés fidèles à la candidature centriste, lui ont reproché en employant les termes de volte-face et même trahison. Ces griefs se sont faits entendre chez Jean Lecanuet et chez Pierre Abelin, notamment, le très dynamique député-maire de Chatelleraut, qui ont estimé que, diviseur du centre, Jacques Duhamel ne pouvait plus prétendre en rester le « leader » à l'Assemblée nationale. Celui-ci l'a compris également.

En créant un nouveau parti, avec les ralliés à Pompidou, Jacques Duhamel consacre et consomme la rupture, mais sans rendre moins grande la confusion qui régnait déjà chez les centristes, en ce qui concerne leurs structures. En effet, si les centristes se reconnaissent au niveau du pays dans le Centre démocrate de Jean Lecanuet, ils se reconnaissent aussi au niveau parlementaire dans le groupe « Progrès et Démocratie moderne » de Jacques Duhamel, mais sans que ce groupe, lui, se reconnaisse comme l'émanation directe du centre démocrate, d'où les deux appellations différentes.

Vaguement uni, le centre avait deux étiquettes et deux structures ; aujourd'hui brisé, combien en aura-t-il désormais ? Déjà, l'on parle d'un groupe parlementaire qui pourrait réunir les centristes fidèles et les fédérés.

Pour se donner du poids

Mais en créant son nouveau parti, Jacques Duhamel visait un objectif plus positif : se donner une base pour l'avenir immédiat, afin que demain, dans la majorité et sans doute dans le gouvernement, il ait une étiquette, une personnalité, un poids spécifique, faute de quoi il risquerait d'être confondu avec les pompidoliens ou les giscardiens. Georges Pompidou, par conséquent, devra donner à Jacques Duhamel et à ses amis plus de considération qu'il n'aurait, peut-être, souhaité leur donner, du moment qu'ils ne sont plus des transfuges isolés, mais les représentants d'une formation avec laquelle il faudra compter, ne serait-ce que pour justifier l'idée d'ouverture.

Le futur président de la République a brosé l'autre jour le portrait-robot du prochain premier ministre. On y a reconnu Jacques Chaban-Delmas. Il serait surprenant que Duhamel ne se voie offrir un important portefeuille.

Ce sera le gouvernement des Jacques

L.-A. Z.

En marge d'un centenaire

Sous l'œil de Lamartine

par Edmond BEAUJON

Comment Lamartine voit-il Napoléon, et de quel œil le poète considère-t-il notre pays, la Suisse ?

Répondre à ces deux questions, c'est à la fois préciser la nature de la vision lamartinière et saisir l'occasion que nous prête la chronologie. L'année 1969 marque en effet le centenaire de la mort de Lamartine et le bicentenaire de la naissance de Napoléon. Du point de vue de l'Europe, voici comment Lamartine juge Napoléon Ier, au moment où le neveu de l'empereur vient de replâtrer l'empire :

Homme tout oriental comme son île, et nullement homme européen de son siècle, tout son rôle semblait être de déplacer violemment la Révolution de son centre, de changer le courant des idées en courant des idées en courant de conquêtes, et de faire une longue diversion à la philosophie et à la liberté pour faire oublier à la France sa mission et à l'Europe sa régénération par la pensée libre... Il ajourne l'esprit humain de trois siècles.

Lamartine voit la France et l'Europe dans la perspective ouverte par la Révolution, mais où la Révolution elle-même s'est à peine engagée, et d'où l'Empire l'a fait dévier en plaçant toute démocratie, tout fédéralisme, et notamment le nôtre, sous le contrôle de Napoléon et dans l'orbite de ses intérêts. Privilège insigne et providentiel pour la Suisse, aux yeux du Premier Consul qui déclare dans sa proclamation du 30 septembre 1802 à la République helvétique :

Il n'est donc aucun homme sensé qui ne voit que la médiation dont je me charge est pour l'Helvétie un bienfait de cette Providence qui, au milieu de tant de bouleversements et de chocs, a toujours veillé à l'existence et à l'indépendance de votre nation, et que cette médiation est le seul moyen qui vous reste de sauver l'une et l'autre.

Rappelons enfin que Lamartine, en juin 1815, faisait l'amour dans un vieux moulin de Nernier avec une jeune batelière, pendant que Napoléon s'écroulait à Waterloo. En homme qui sait canoter, Lamartine suivra le courant des idées à travers la Restauration, pour y naviguer à pleines voiles à travers la monarchie de juillet. Membre du gouvernement provisoire qui fonde la IIe République, il publie, le 4 mars 1848 un « Manifeste aux Puissances ». Que dit, en substance, ce manifeste ?

En 1792, seule une fraction du peuple, la classe moyenne, accède au gouvernement. Disposant des moyens nécessaires, elle entend garder pour elle les droits conquis par tous. Les guerres de cette époque ? Une diversion propre à faire croire au peuple qu'il est l'objet de la Révolution, alors qu'il en est l'instrument, aux mains d'une classe décidée à éliminer les démocrates avancés. En 1848, la littérature, la presse, l'éloquence ont créé entre les esprits ces liens qui permettent une fraternité européenne et même une cohésion planétaire entre les peuples. Dès lors, la IIe République assume ses responsabilités. Si la Suisse est contrainte ou menacée dans sa genèse démocratique, si l'on contestait aux Etats italiens devenus indépendants le droit de s'unir pour former l'unité italienne, alors la France irait au secours des peuples en difficulté.

Par son encouragement à la Suisse qui, au lendemain du Sonderbund, travaille à se donner une constitution fédérale, Lamartine prend le contre-pied de la politique précédemment suivie par le cabinet français, politique que Lamartine avait dénoncée à la Chambre le 21 septembre 1845. La France et l'Europe, disait-il, cherchent à intimider la Suisse, à la maintenir dans l'impuissance et l'instabilité consacrées par le Pacte fédéral de 1815. Tout en favorisant l'anarchie, c'est-à-dire la lutte des partis et des confessions, les grandes puissances, déclare Lamartine, menacent la Suisse de réprimer les troubles que multiplie dans les cantons cette anarchie elle-même, contre laquelle la Suisse ne trouve pas de remède dans un système fédératif dépourvu de centre organisateur, et qui n'a que des membres, mais point de tête. Or, ajoutait Lamartine, la Suisse doit faire son unité nationale au nom de la paix du continent. Elle est nécessaire à cette paix. Si la Suisse n'existait pas, il faudrait l'inventer. France et Suisse ont un sort commun : La France de moins, la Suisse disparaîtrait. La lucidité du regard que Lamartine pose sur notre pays se confirme par le fait que la Confédération née en 1848 va trouver une base nécessaire dans la création de ces voies ferrées dont Lamartine fut l'un des premiers à voir qu'en les installant, chaque pays d'Europe travaillait à une Europe nouvelle, si lointaine qu'en dut être l'unité politique.

En 1847, la Suisse avait inauguré sa première ligne de chemin de fer, Zurich-Baden. Mais dès 1838, Lamartine était intervenu à la tribune de la Chambre française pour attaquer la commission Arago qui s'opposait à l'exécution immédiate de quatre grandes lignes. Déjà, Lamartine voyait l'Europe convertir d'un immense réseau ferroviaire, et c'est sa vision poétique de l'espace qui se révèle réaliste contre la courte vue de M. Berryer, lequel ne veut pas d'une ligne Paris-Bruxelles, parce qu'il tient la Belgique pour l'ennemie de la France, en tant que la Belgique est l'avant-poste de la Prusse et de l'Angleterre.

(Suite en page suisse).

CHRONIQUE

L'ART D'ÊTRE SYNDIC

par le docteur Bernard GLASSON, député

L'annonce de la retraite du syndic Michaud de Nyon m'inspire les quelques propos suivants. Il ne s'agit pas pour moi, dans ce journal, d'écrire un panegyrique : nous le réservons au cercle plus restreint de la famille nyonnaise. Je voudrais, par contre, tirer de son expérience de 16 ans, une philosophie du mandat. Le modèle convient parfaitement à la leçon. Elle s'insère à notre avis dans ce souci de « politique » — dans le sens le plus noble — qui caractérise « La Nouvelle Revue ».

Etre syndic, c'est tout d'abord se donner aux autres. C'est consacrer à son sacerdoce son travail et ses loisirs. Ce don de soi qui devient si rare aujourd'hui, à notre époque où l'égoïsme triomphe et où tout est « collectivisé ». On en arrive même à douter que certains tendent à y sacrifier. Il devient incongru de vanter ce « dévouement à la chose publique », que l'on croit réservé à quelques ambitieux impénitents ou à des originaux masochistes... Et pourtant, dans notre système politique et dans ces villes et villages où la charge n'est pas encore permanente (donc rétribuée), vous voyez à chaque heure du jour et de la soirée, le syndic dans son bureau, étudiant tel problème mineur comme la prospective la plus audacieuse. Il est confronté, seul, à ses responsabilités car il incarne l'Exécutif aux yeux de la population. Fruit de cette concentration permanente, j'ai toujours trouvé curieux que le papier qui sortait de sa poche était le plus adéquat, venant au moment choisi. Et ce papier contenait le mot juste, la phrase balancée, le ton mesuré qu'il sied. J'étais tenté de regretter la chaleur d'une improvisation. J'ai du me rendre compte qu'il ne fallait pas confondre un discours électoral et les propos d'un syndic. C'était bien la seule manière pour lui d'éviter tout impair ! La pondération — qualité vaudoise — fait le syndic.

Etre syndic, c'est aussi mener une politique. Qu'il le veuille ou non, il est appelé à arbitrer. Quand une ville comme Nyon est à moitié droite, à moitié gauche (à un conseiller communal près), la difficulté devient quadruple du cercle. Pendant tant d'années, M. Michaud a connu dans sa Municipalité tous les systèmes : de l'opposition à la majorité en passant par la proportionnelle. Sa tâche actuelle consiste précisément à être syndic radical d'une Municipalité de gauche. Son sort n'était pas enviable : lui seul pouvait exercer une collégialité aussi intransigeante. On parle beaucoup aujourd'hui du style de l'homme politique. Michaud a eu le style du syndic-sans-reproches, à la fois tarouche défenseur des prérogatives de l'exécutif (et de ses membres) et discret inspirateur des initiatives de son parti. Conciliation délicate du combat idéologique et de la paix administrative ! Aux yeux des citoyens, cela peut paraître banal. Pour les « amis politiques », cela peut être sujet d'admiration ou motif d'exaspération. Pour tous, cela doit être en tout cas l'image des réflexions constantes et même des conflits intérieurs de celui qui a décidé « sa » politique. La collectivité prend plaisir à faire souffrir son gladiateur : elle siffle toute lausse manœuvre sans pour autant reconnaître l'habileté d'une parade. Les triomphes sont rares, alors que les combats sont quotidiens.

Tel est le sort du citoyen désigné par ses pairs pour conduire la destinée de leur commune. Ce serait un honneur redoutable s'il n'y avait pas au cœur de l'homme cet amour passionné de sa terre, qu'épreuves et difficultés ne font qu'exalter. Toutes autres considérations — ambitions, sacrifices, passion politique — ne comptent pas quand il s'agit pour le syndic, d'être le symbole de sa commune.

Dr B. GLASSON, député

gastonomie



hôtel · restaurant

LA PAIX

Salle de 7 BILLARDS ouverte au public de 13 à 24 heures

Lausanne tél. 23.71.71

Salons pour banquets et réceptions

COURSE DE CÔTE AUTOMOBILE

14 juin 1969 :
Essais de 10 h. 30 à 18 heures
15 juin 1969 :
Courses de 10 h. 30 à 17 h. 15
Fermeture de la route dès 9 h. 30
CANTINES
TOMBOLA (télévision, radios, etc.)

NATERS- BLATTEN

Ceci concerne tous les técéistes valaisans



grands et petits, jeunes et moins jeunes

GRILLADE TCS 1969 dimanche 15 juin MONTANA-CRANS

dès 11 h. au parc des sports

Un carrousel gratuit, jeux, musique champêtre danse et gymkhana doté de nombreux et beaux prix vous permettront de vivre une très agréable journée des familles
IL Y AURA A BOIRE ET A MANGER POUR TOUS, ET POUR TOUS LES GOUTS, A DES PRIX T.C.S.

ELECTION DE MISS T.C.S.

(la manifestation aura lieu par n'importe quel temps)

Au Garage J.-J. Casanova

Saint-Maurice, téléphone (025) 3 72 12
Martigny-Ville, téléphone (026) 2 29 01

DAKH 17/69 Sa

Prête
pour un essai:



la nouvelle CAPITAINE

Quand vous le désirez, elle vous prouvera qu'elle a de quoi appartenir à la nouvelle ligne des Diplomat.

Nous vous invitons cordialement à l'essayer.

Opel - Un produit de la General Motors

Votre grand désir?

Sortir du bureau ou de l'usine.

Ne cherchez pas au loin!

Il suffit de posséder un caractère aimable, de l'entregent, une sérieuse volonté de travailler, de l'intérêt pour la vente afin de pouvoir envisager une représentation.

Prenez maintenant la décision qui changera votre avenir. Nous accueillerons chaque candidat pour une entrevue personnelle.

Nous attendons votre invitation à un entretien.

Nom : _____ Prénom : _____
Profession : _____ Age : _____
Domicile : _____ Tél. : _____
Rue : _____

A adresser sous chiffre P 96-4 V Publicitas, 1800 Vevey.

P 28-87

Immeuble « Collombey-Centre »

A louer dès le 1^{er} août 1969

APPARTEMENTS

tout confort moderne, machine à laver automatique, séchoir à linge automatique, deux ascenseurs.

Prix :

3 pièces, hall et cuisine, bain-W.C., grande loggia (76 m²), dès Fr. 295.— plus charges ;

4 pièces, hall et cuisine, bain, W.C. séparé, grande loggia (108 m²), dès Fr. 400.— plus charges.

S'adresser à la Fiduciaire Montheysanne Edmond GOLLUT, à Monthey et Collombey, téléphone (025) 4 27 30 et 4 11 30.

P 36-36995

MARTIGNY (Suisse), au cœur des plus belles stations valaisannes, à vendre

plusieurs appartements

dans immeubles résidentiels, dès Fr. 85 000.—.

Ecrire à Bernard ROLLANDIN, avenue Panorama 16, à Vevey, tél. (021) 51 83 85.

Fr. 10.-

pièces suisses en or

sont recherchées, ainsi que des autres pièces anciennes.

Ecrire à case postale 141, 870 Monthey. P 36-32336

Nous cherchons tout de suite ou à convenir

RÉCEPTIONNAIRE- FACTURISTE

Cette place conviendrait à mécanicien auto ayant bonne formation commerciale ou employé de commerce s'intéressant à la mécanique auto.

Faire offres écrites avec certificats et curriculum vitae au Garage HEDIGER, 1951 Sion.

P 36-2818

Entreprise de construction de la place de Sion cherche pour entrée immédiate ou à convenir

une secrétaire

Semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre PC 37 023 à Publicitas, 1951 Sion.

P 36-37023

ALARME D'EAU

Les Forces Motrices de Mauvoisin procéderont

vendredi 13 juin 1969 à 10 h.

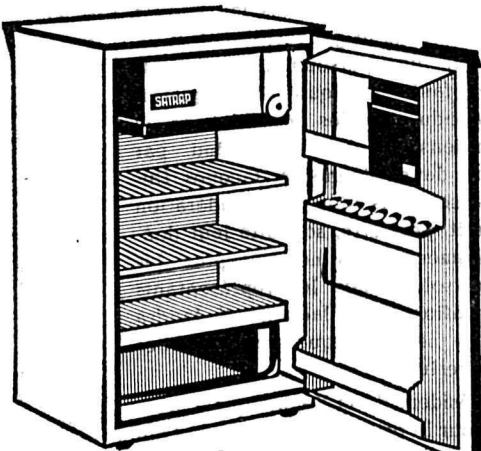
ESSAI

FORCES MOTRICES DE MAUVOISIN S. A.

à un essai des sirènes destinées à alerter la population en cas d'accident au barrage de Mauvoisin. Cet essai est uniquement exécuté pour contrôler le fonctionnement des installations.

Dernière nouveauté!

Si, en l'espace de 5 ans, il arrivait que le bloc-compresseur de ce réfrigérateur ne fonctionne plus, nous vous livrons gratuitement, pendant toute la durée de la garantie, un nouveau réfrigérateur. Une raison de plus de préférer SATRAP.



coo
-80

SATRAP rex élite
130 litres

Demandez nos prospectus.

258.-
avec timbres coop

SATRAP

Exposition et démonstrations

WOLF Geräte

Tondeuses à gazon Matériel pour le jardin OUVERTURE DE L'EXPO

- Vendredi 13 juin, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 21 h.
- Samedi 14 juin, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 21 h.
- Dimanche 15 juin, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Au magasin CHADAR à Charrat (bord de la route cantonale, près du Restaurant « Mon Moulin »)

UNE VISITE S'IMPOSE

Un spécialiste de la maison WOLF sera à votre disposition pour vous conseiller judicieusement dans le choix de vos outils.

CHADAR

CHAPPOT & DARIOLY
CHARRAT

Tél. (026) 5 32 93 - 5 33 33

33e TOUR DE SUISSE: ZURICH-BRUGG

Adorni marque des points

On attendait les Belges sur la ligne d'arrivée à Brugg. Ce fut Armani qui régla au sprint un petit groupe de quatre coureurs — Les rescapés d'une fugue amorcée à Koblenz. Ce quatuor ne manquait pas d'allure: Armani (le lieutenant

d'Adorni, Lucien Aimar (en principe au service de Janssen), van Springel et Sigi Renz, un des deux Allemands de Zimba. L'Italien n'a pas manqué l'occasion de se rappeler aux bons souvenirs de ceux qui auraient oublié qu'il est un sprinter redoutable. Dans cette victoire, il faut rechercher, avant tout, la volonté d'Adorni de gagner le Tour de Suisse. Le champion du monde ne cachait pas sa satisfaction: « Nous voici en possession de la casaque jaune. Il faudra que nos adversaires viennent la chercher s'ils la veulent. Nous, nous restons sur nos positions ». Certes, en théorie, cela paraît séduisant pour la suite de la course. Mais, Adorni ne peut, en fait, que compter sur deux hommes de valeur au sein de son équipe: Armani (il n'est pas un foudre de guerre dans les bosses) et Benfatto. L'étape d'aujourd'hui nous révélera une première donnée de la tactique des SCIC.

autres Izier tentèrent de leur emboîter le pas. En vain. La garde s'organisait pour protéger Armani d'une part et van Springel de l'autre alors que tant Janssen que Pfenninger n'avaient d'intérêts à étouffer la tentative des quatre mousquetaires.

Kast à la dérive

Ainsi donc, cette première étape aura servi de round d'observation. Adorni a marqué des points en favorisant Armani pour la victoire finale et en plaçant Portolupi en tête du Grand Prix de la montagne. Pour leur part, les Belges, au sein de leur formation respective ont réussi une excellente opération avec van Springel tout en démontrant qu'il faudra compter avec Godefroot. Etape d'observation donc qui pourrait se poursuivre aujourd'hui à moins d'une réaction espagnole de l'équipe Kast qui a totalement raté son entrée en scène puisque cinq de ses représentants ont terminé attardés. On trouve notamment Jimenez — il n'a rien à voir avec le fameux petit grimpeur ibérique — et Mascaro.

Aujourd'hui, on ralliera Binningen en franchissant 183 kilomètres. A priori, la moyenne devrait une fois encore franchir le cap des 41 kilomètres à l'heure. A moins que la perspective de la course contre la montre de samedi après-midi n'incite à la flânerie...

Jean SUTTER.

Classement de la première étape du Tour de Suisse, Zurich-Brugg, 180 km.:

1. Lucien Armani (It.) 4 h. 23';
2. Lucien Aimar (Fr.);
3. Hermann van Springel (Be);
4. Sigi Renz (All.) même temps;
5. Jan Janssen (Ho), 4 h. 23' 07";
9. Paul Koechli (S);
10. Erich Spahn (S).

Le peloton dans le même temps que Janssen.

Classement du Grand Prix de la montagne, Hulftegg: 1. Portolupi (It.) 5 points; 2. Diaz (Esp.) 4; 3. Gutty (Fr) 3; 4. de Witte (Be) 2; 5. Pfenninger (S) 1.

Le feu aux poudres

Cette première étape ne fut pas sans histoires, même si elle n'a jamais donné l'impression d'une lutte intense. A peine sorti des faubourgs de Zurich, Monteyne prend le large. Il comptera plus d'une minute d'avance avant de se faire rejoindre par l'Espagnol Santamarina dans la première bosse de la journée. Les choses sérieuses commenceront après le Grand Prix de la montagne. Portolupi passe en tête devant Diaz, le Français Gutty, le Belge de Witte et Louis Pfenninger. A Ossingen (km. 108) Ré, Mintiens, Godefroot, Perez-Frances (un équipier de Janssen) Momène sortent du peloton. La présence de Godefroot devait inciter les « grands » à sonner la charge. Et, avant d'avoir pris corps, l'échappée se désagrège. C'est finalement à Koblenz que le peloton éclata. Armani mis le feu aux poudres immédiatement suivi d'AIMAR, van Springel et Renz. Maurer, Junkermann et

TENNIS Les finales des championnats lausannois aujourd'hui et demain à Montchoisi

Le beau temps revenu a singulièrement facilité le déroulement des championnats lausannois de tennis. Au point même que la finale du simple messieurs des séries A, promotion et B aura lieu aujourd'hui vendredi, à 16 h. 30, sur les installations du TC Montchoisi. Elle opposera François Studer, qui a battu Jacques Michod par 4-6, 6-3, 6-2, à Michel Burgener, vainqueur de Roger Rapp par 6-3, 6-3 en demi-finale.

Les autres finales, (simples dames, doubles messieurs et mixtes, juniors et seniors) se disputeront samedi, également à Montchoisi. En simple dames, les deux finalistes sont Mme Jaton et Marilyn Chessex qui ont battu respectivement, en demi-finales, Mlle Sinclair et Mlle Ochs. Dans les doubles messieurs, le titre se jouera entre les vainqueurs de Rapp-P. Berney, E. Sturdza-Jaton et de Michod-Burgener/Mory-Baudin, Michod-Burgener étant favoris. Dans les doubles mixtes, restaient qualifiés pour les demi-finales Marilyn Chessex-P. Berney contre Mlle Heim-G. Ullmo d'une part, Mme Jaton-Ph. Jaton contre Mlle Raymond-E. Sturdza d'autre part.

Les Suisses à Wimbledon

Deux joueurs suisses en tout cas participeront au grand tournoi de Wimbledon. Il s'agit de Dimitri Sturdza, qualifié d'office et de Rolf Spitzer, qui prendra part au tournoi des juniors.

Deux autres membres de l'élite suisse, Anne-Marie Studer et Mathias Werren, tenteront de se qualifier pour Wimbledon lors du tournoi préliminaire précédant cette importante compétition, qui réunit les meilleurs raquettes, professionnelles ou non du monde entier.

J. DUFEY.

AUTOMOBILISME Ventes aux enchères chez « Cooper »

La firme Cooper, qui faute d'un soutien financier, décida l'an dernier d'abandonner la compétition automobile, a procédé, à Farnborough (Hampshire) à la vente aux enchères de la totalité du matériel: moteurs et voitures, évalué à 25 000 livres, qui lui restait.

Ainsi, une Cooper-BRM de formule I, d'un coût de construction de 10 000 livres a été cédée au prix de 1500 livres et une formule « 5000 » de 6500 livres pour 2225.

La vente de la totalité du stock de l'écurie qui fut la première en Grande-Bretagne à enlever le Championnat du monde de formule I, a atteint 5435 livres.

BOXE

■ L'Australien Johnny Famechon, champion du monde des poids plume, mettra son titre en jeu face au Japonais Masahiki « Fighting » Harada, le 26 juillet à Sydney.

■ Le Championnat d'Europe des poids légers qui se déroulera aujourd'hui au Palais des sports de Madrid, sera une affaire purement espagnole. En effet, le tenant du titre, Pedro Carrasco mettra son titre en jeu devant son compatriote Miguel Velazquez.

SPORT MILITAIRE

L'équipe suisse de pentathlon deuxième à San Antonio (Texas)

L'équipe suisse a obtenu une brillante deuxième place lors du championnat de pentathlon moderne du « Conseil international du sport militaire » (CISM), à San Antonio (Texas). La première place est revenue aux Etats-Unis, dont les deux membres de l'équipe olympique américaine, le sergent Charles Richards et le lieutenant Rich Aleshire, ont aussi remporté les deux premières places au classement individuel. Le Suédois Bjorn Fern, champion olympique à Mexico, n'a pu prendre que la quatrième place, derrière l'Italien Mario Medda, tandis que les représentants helvétiques, Alex Tschui, Mar-

tin Ulrich et Werner Herren se classaient respectivement 7e, 8e et 9e. Voici le classement final:

- Classement individuel. — 1. Charles Richards (EU) 4900 points; 2. Rich Aleshire (EU) 4715; 3. Mario Medda (It.) 4709; 4. Bjoern Fern (Su) 4700; 5. Nicolo Deligia (It) 4619; 6. Bill Matheson (EU) 4609; 7. Alex Tschui (S) 4597; 8. Martin Ulrich (S) 4508; 9. Werner Herren (S) 4243; 10. Eckert Henning (AM-O) 4140.

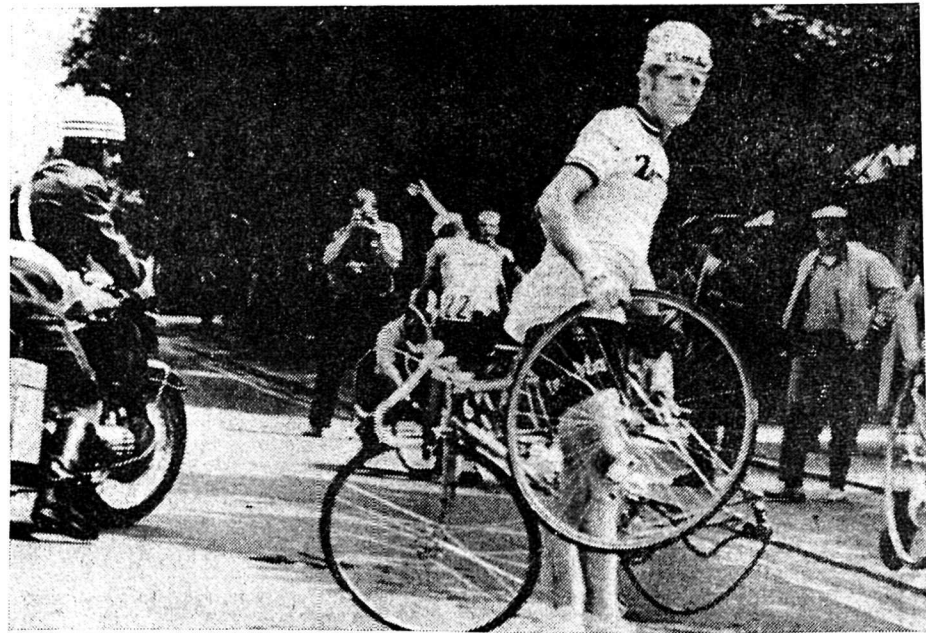
Classement par équipes. — 1. Etats-Unis 14 328; 2. Suisse 13 398; 3. Italie 13 396; 4. Allemagne de l'Ouest 11 904; 5. Brésil 9717.



M. Gafner élu membre du CIO

Le Comité international olympique (CIO) au terme de sa 68e session, a élu quatre nouveaux membres, ce qui porte le total de ses participants à 77. Au nombre des

élus, un Suisse, M. Raymond Gafner, 53 ans, président du Comité national olympique de Suisse et directeur de l'Hôpital cantonal de Lausanne.



Le Tour de Suisse est parti pour les routes de notre pays.

Voici lors de la première étape la croix de Thalman.

AUTOMOBILISME

L'Allemand Rolf Stommelen (Porsche) le plus rapide aux essais des 24 Heures du Mans

Aux essais des Vingt-quatre Heures du Mans, les pilotes, avertis par les organisateurs, ont dû s'adapter au nouveau circuit admirablement protégé avant de pouvoir réaliser des temps.

Jean-Claude Killy, trop confiant, n'a pu boucler le troisième tour car, avant d'aborder le fameux virage d'Indianapolis, le triple champion olympique, voulant éviter de quitter la piste, a heurté violemment les glissières de protection. Le pilote n'a pas été blessé et la voiture n'a été que légèrement endommagée. A son retour au stand, il a déclaré: « Je ne suis qu'un apprenti, mais la compétition me plaît et j'espère pouvoir prendre le départ ».

Tous les concurrents ont été assidus à « cette première », qui s'est déroulée par un temps idéal, devant plusieurs milliers de spectateurs.

L'Allemand Rolf Stommelen (Porsche) s'est montré le plus rapide de cette première séance d'essais. Au cinquième passage, il avait été chronométré en 3'29"1, moyenne 231 km. 890. Par la suite, il abaissa par quatre fois son record. Enfin,

profitant que le nombre des voitures sur le circuit s'était amenuisé pour des raisons diverses, il a été crédité du temps exceptionnel de 3'22"9, moyenne 238 km. 976.

Le pilote allemand devient donc, officiellement, le conducteur le plus rapide sur le circuit du Mans, car même avec le fameux virage dit « ralentisseur Ford », précédant les tribunes, il a battu le meilleur temps réussi en 1967 par l'équipe Denis Hulme (NZ) et Mario Andretti (EU), avec 3'23"6, soit 238 km. 014. Ces derniers disposaient d'une Ford 7 litres, alors que Stommelen pilote une Porsche de 4494 cc. Voici, à l'issue de cette première séance d'essais, les dix meilleurs temps:

1. Rolf Stommelen (Porsche) 3'22"9 moyenne 238 km. 976);
2. Vic Elford (Porsche) 3'28"3;
3. Joseph Siffert (Porsche) 3'32"8;
4. W. Kheuhsen (Porsche) 3'33"3;
5. G. Larousse (Porsche) 3'35"6;
6. J. Woolfe (Porsche) 3'35"8;
7. Chris Amon (Ferrari) 3'36"3;
8. Johnny Servoz-Gavin (Matra) 3'36"4;
9. J.-P. Beltoise (Matra) 3'37"3;
10. Jacky Ickx (Ford) 3'37"5.

BOWLING

Le championnat d'Europe à Copenhague

La Grande-Bretagne a remporté les deux titres par équipes de cinq (masculin et féminin), du championnat d'Europe, à Copenhague, au jeu américain, en établissant deux nouveaux records d'Europe. Au milieu de l'épreuve, les britanniques n'occupaient que le cinquième rang, chez les hommes. D'autre part, le Norvégien Arvid Kolsted a établi un nouveau record d'Europe, en réussissant 253 points dans une série.

Classements finals. — Quintettes masculines: 1. Angleterre 5602 p.; 2. Finlande 5569 p.; 3. Norvège 5550 p.; 4. Suède 5506 p.; 5. France 5386 p.; 6. Belgique 5367 p.; puis 11. Suisse 5170 p.

Quintettes féminines: 1. Angleterre 5239 p.; 2. Allemagne de l'Ouest 5161 p.; 3. Belgique 5141 p.; 4. Finlande 5138 p.; 5. Suède 5085 p. Les deux résultats anglais sont deux nouveaux records d'Europe.

D'autre part, la section européenne de la Fédération internationale de bowling a élu son nouveau président en la personne de M. Egmund Kahnt (All).

FOOTBALL

■ L'ex-Servettien Bernard Mocellin (né en 1943) a été transféré du FC Lugano aux Grasshoppers. Il a signé un contrat de deux ans. Mocellin avait passé du Servette au FC Lugano durant l'inter-saison 1968.

■ L'AS Roma a refusé la somme fabuleuse de 600 millions de lires pour le transfert de son jeune avant-centre Fausto Landini, âgé de 18 ans, à l'AC Milan.

■ L'ancien joueur de football d'origine hongroise, Ladislav Kubala, a été nommé sélectionneur de l'équipe d'Espagne à la suite de l'entretien définitif qu'il a eu avec M. José-Luis Costa, président de la Fédération espagnole, annonçant les quotidiens madrilènes.

CYCLISME

Avant le Tour du Luxembourg

64 concurrents belges, français, britanniques, allemands, italiens, hollandais et luxembourgeois, répartis en huit équipes de huit coureurs vont disputer le Tour du Luxembourg dont le départ sera donné aujourd'hui à Luxembourg.

KAH 14/69 Su



Pourquoi vous tasser pour conduire? On se sent infiniment mieux dans la spacieuse Kadett...

Bien qu'elle coûte seulement quelques centaines de francs de plus — comme la Kadett E, par exemple.

Opel **Kadett**
Un produit de la General Motors



aux ETS. CH. RAMUZ SA

2, av. Echallens - T. 24 04 44 LAUSANNE

45 ans de fidélité à GM

PRÊTS

express de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit



Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2,
Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1,
Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Profitez de la Quinzaine des Grandes Occasions

Juin 1969

Nous mettons en vente à des prix sensationnels un lot important de **MEUBLES** provenant de reprises et de fin de série

POUR LES MAYENS...

Plusieurs salles à manger, tables, chaises, divans, lits, tables de nuit, commodes, etc.

POUR L'APPARTEMENT...

Plusieurs salons, canapés, fauteuils, chambres à coucher, tapis, petits meubles.

REICHENBACH & C^{IE} S. A.
Fabrique de meubles
Route du Rawyl
SION

**DU BON GOÛT...
DU BON MARCHÉ...**

P 36-5804

LE
GARAGE DE L'ETOILE SA

cherche pour sa succursale d'Aigle

un ou une employé (e) de bureau

pour la facturation et les travaux administratifs ;

un magasinier

pour les pièces détachées et le service à la colonne d'essence.

Les intéressés peuvent

— prendre rendez-vous par tél. (021) 34 96 91, interne 21 ;

— adresser leurs offres écrites à **Garage de l'Etoile S. A.**, Service du personnel, 101, rte de Cossonay, 1020 Renens.

P 22-1578

Coopérative fruitière de Riddes
cherche

un chauffeur

permis catégorie D,

deux ouvriers

et

deux jeunes gens

Bons gages, entrée à convenir.

S'adresser à Charly BESSARD, gérant, téléphone (027) 8 76 69 (aux heures des repas).

P 36-36849

Nous cherchons ASSA 05-12

REPRÉSENTANT

capable, dynamique, bon vendeur, habitué à un travail indépendant, pour visiter

LA CLIENTÈLE PAYSANNE

et artisanale. Nous offrons un programme de vente varié d'articles pour l'usage quotidien (en partie sans concurrence). Rayon délimité, avec fixe, commission, frais, assurances accident et maladie, vacances, prestations sociales, très bon gain pour collaborateur doué pour la vente. Seuls les candidats qui cherchent une place durable sont priés de faire offres détaillées avec photo à **Urech & C^{ie}**, case postale 7, 3250 Lyss / BE.

A vendre beaux plantons

CHOUX

rouges, frisés, blancs de Langendijker ;

CHOUX-FLEURS

idole, imperator, etc.

Bernard Meury

SAXON - Téléphone (026) 6 21 83

P 36-4801

A vendre

camion BEDFORD

En très bon état, moteur révisé. Longueur du pont 5 mètres. Charge utile 7500 kilos.


S'adresser à **Coop « Florescat »**, fruits et légumes, 1907 Saxon, téléphone (026) 6 27 47.

P 36-2417

A remettre, Valais central, pour raison de santé,

entreprise de ferblanterie couverture et appareillage

Pour tous renseignements écrire sous chiffre P. M. C. 36-90 607 à Publicitas, 1951 Sion.



„VOKO„

La place de travail fonctionnelle !

Livrable : chêne
noyer
métal

entièrement transformable, tiroirs à double extension

dès Fr. 840.-

EXPOSITION
de meubles et d'agencements de bureau : SION, avenue de Pratifori 12.

SOYEZ PRATIQUE !

BUREAU PRATIQUE

AGENCE **olivetti** VALAIS
HERMANN DE PREUX SIERRE Tél. 027 / 5 17 34
Représ. à Sion : P. Studer, ☎ 2 39 91

P 36-5223

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

N° 18/69 **Tirs avec armes d'infanterie**
(CN 1 : 50 000 Montana)

1. Troupe : ER Trp. rav. 43.
2. Tirs avec grenades à main.
3. Lundi 16 juin 1969, de 8 heures à 15 heures.
Mardi 17 juin 1969, de 8 heures à 14 heures.
Mercredi 18 juin 1969, de 8 heures à 15 heures.
Vendredi 20 juin 1969, de 8 heures à 15 heures.
4. Position : Stand de grenades de Finges.
5. Zone dangereuse :
Bois de Finges (Stand de grenades, W Gravière de Salquenen).

Mise en garde

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **Projectiles non éclatés**
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
— Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés : Arsenal de Sion, téléphone (027) 2 10 02.

Le commandant : Place d'armes de Sion, téléphone (027) 2 29 12.

Lieu et date : Sion, 2 juin 1969.

OFA 54.050.001

TAPIS SULLAM

REVÊTEMENTS DE SOLS

Parking Poste
1920 Martigny
Téléphone (026) 2 23 52

**maintenant encore plus avantageux
grâce à nos achats directement auprès
des fabricants.**

P 36-5928

ENGRAIS

LE FRUIDOR: un succès!

parce que...

Pour votre sol : un engrais complet de formule équilibrée !
Pour votre budget : prix particulièrement intéressant !



FRUIDOR spécial vigne magnésien
(m. o. : 35 % NPK : 5-8-12 Mg : 2,2)
et 6 autres formules

En vente chez les commerçants de la branche

P 2603 5

P 36-90607

GRÈVE ASSISE À AMSTERDAM

100 artistes passent la nuit dans le célèbre « Rijksmuseum »

AMSTERDAM. — Le célèbre musée national, le « Rijksmuseum », à Amsterdam a été rouvert hier après que les artistes qui avaient occupé une salle pour y faire une grève assise, eurent volontairement vidé les lieux.

La police anti-émeute, munie de casques en acier, de batons et de boucliers en osier montait la garde, hier matin très tôt, pour protéger le musée qui contient notamment la célèbre toile de Rembrandt, « la Ronde de nuit ». C'est justement la salle où est exposé ce tableau que les quelque 100 artistes avaient choisie pour leur « sit-in » de protestation contre une décision du ministère néerlandais des affaires culturelles, Mme Marga Klompe, concernant une diminution de leurs bourses. Pendant cette grève nocturne, environ 500 étudiants sont restés devant le musée, peignant des slogans contre les murs et criant leur soutien aux grévistes.

Les conservateurs du musée ont persuadé les artistes protestataires de quitter les lieux en alléguant que le système de conditionnement de l'air ne pouvait pas absorber le surplus de chaleur provoqué par la présence d'une centaine de corps humains, et que, par conséquent, les œuvres

inestimables du « Tijksmuseum » étaient menacées de détérioration. Les artistes se sont rendus à cet argument convaincant.

Emmanuel d'Astier de la Vigerie est mort à Paris, à 69 ans

PARIS. — On a appris, hier, le décès, survenu à Paris, dans sa 69e année, de M. Emmanuel d'Astier de la Vigerie.

Né à Paris le 6 janvier 1900, Emmanuel d'Astier fréquenta le lycée Condorcet, puis l'École de marine. Devenu officier de marine, il démissionna cependant avant la Deuxième Guerre mondiale, pour embrasser la carrière de journaliste. D'emblée, ses opinions politiques le portèrent vers la gauche. Rédacteur à la revue « Vu », puis au quotidien « Le Matin » et « Paris-Soir », il dénonça très tôt les dangers de l'hitlérisme et combattit avec énergie les doctrines racistes.

Il prit part à la Deuxième Guerre mondiale en sa qualité d'officier de marine et

Message du président Nixon à l'OIT

GENÈVE. — Nous nous engageons à appuyer sans réserve l'Organisation internationale du travail qui œuvre pour permettre aux nouveaux Etats membres de faire face à la lourde tâche qu'ils s'efforcent d'entreprendre et qui essayent de traduire les idéaux sociaux des fondateurs de cette institution dans la réalité, pour le bénéfice matériel de leurs peuples, déclare le président Nixon dans un message à la Conférence du cinquantenaire de l'OIT.

organisa dès après l'armistice de 1940, le mouvement de la Résistance française dans le Midi. Il fonda « Libération », nom qui désigne à la fois son groupe de résistants et l'organe de celui-ci. Plus tard « Libération » fusionna avec « Combat ».

En 1942, répondant à l'appel du général de Gaulle. Il gagna Londres dans un sous-marin. En 1943, le général de Gaulle l'envoya en mission officielle aux Etats-Unis en vue de procurer aux maquis français des armes et du matériel. De retour en France, Emmanuel d'Astier de la Vigerie assumait les fonctions de commissaire de l'intérieur avec rang de ministre.

Après la libération, de Gaulle le nomme ambassadeur de France à Washington, mais d'Astier refuse, ayant que peu pris ses distances à l'égard du chef de l'Etat. Il se consacre de nouveau au journalisme, dirige le journal « Libération » et se rapproche politiquement du mouvement communiste français. Il est élu député. Au Parlement il dirige le groupe « Mouvement uni de la Résistance ». Il est également membre du Conseil mondial de la paix et reçoit en 1958, le Prix Lénine.

L'ÉPAVE DE L'AVION SUÉDOIS retrouvée au nord de Kalabar

OSLO. — L'avion de secours suédois abattu le 5 juin entre l'île de Fernando Po et le Biafra, a été retrouvé au nord de Kalabar. C'est ce qu'a annoncé hier soir le ministère des affaires étrangères de Norvège, qui tient cette nouvelle de son ambassade à Lagos.

L'agence d'information norvégienne NTB apprend, de son côté, que les restes de l'avion retrouvé ont bien été identifiés comme étant ceux de l'appareil suédois.

Jusqu'à présent, les autorités nigériennes n'ont pas confirmé la nouvelle.

On a retrouvé jusqu'à maintenant les corps de trois des quatre membres qui formaient l'équipage, mais on est d'avis que tous doivent avoir péri.

L'équipage était composé du capitaine américain David Brown, 51 ans, du copilote norvégien Kjell Pettersen, 41 ans,

ainsi que des deux Suédois Stig Carlsson, 33 ans, et Harry Axelsen.

Parties pour un vol nocturne sur Paris deux jeunes filles se retrouvent... à Palerme

PALERME. — Deux jeunes parisiennes de 21 et 23 ans, Georgette Chapin et Giselle Klare-Peitz, se souviendront de l'aventure qui leur arriva la nuit passée, et qui les amena jusqu'à Palerme. Elles avaient fait la connaissance, dans un bar de Montmartre, d'un avocat de Palerme, Me Maurizio lo Monaco, âgé de 36 ans,

de son chauffeur, âgé de 30 ans, et de son manucure privé, âgé de 40 ans. L'avocat proposa aux deux jeunes femmes de les emmener faire un vol de nuit au-dessus de Paris, dans un avion qu'il avait loué et qui se trouvait à Orly. Enthousiasmées, Georgette et Giselle acceptèrent la proposition, et se trouvèrent bientôt évoluant au-dessus de la Ville lumière.

Soudain, l'appareil mit le cap sur le Sud, quelque peu inquiète, les deux jeunes femmes interrogèrent l'hôtesse, qui leur répondit qu'on avait changé de direction.

A 2 h. 30, l'avion se posait enfin, mais pas à Orly. Il atterrit sur l'aérodrome de Palerme, où l'avocat entreprenant et « volant » tenta de rassurer ses deux passagères en leur promettant une belle excursion en Sicile. Mais celles-ci allèrent raconter leur aventure aux carabinieri : leur « galant aviateur » se trouve inculpé de séquestration de personne, tout comme ses deux compagnons.

Un accident de la route dans l'est de la France : 5 morts

NANCY. — Un accident de la route a fait 5 morts et 2 blessés, dans l'est de la France. Une voiture légère, débouchant d'une rue de Dommartin-les-Toul a été broyée par deux camions circulant en sens inverse. Les sauveteurs durent travailler plusieurs heures pour dégager les victimes de l'énorme amas de ferraille. Les deux occupants de la voiture, les deux chauffeurs, dont l'un était Hollandais, et un passager des camions ont trouvé la mort au cours de cette triple collision.

Violent tremblement de terre

WASHINGTON. — Le sismographe de l'Observatoire national de Washington a enregistré un violent tremblement de terre,

dont l'épicentre se situerait à 120 kilomètres au sud-ouest de Budapest. On indique que la secousse qui s'est produite à 16 h. 14 (heure suisse) était suffisamment forte pour causer des dégâts dans les régions habitées.

L'Institut national de sismologie a annoncé dans la nuit d'hier que le tremblement de terre qui avait été enregistré dans le sud européen n'avait pas son épicentre dans la région de Budapest, comme on l'avait primitivement déclaré, mais près de l'île de Crète.

L'Institut technique de Stockholm communique pour sa part que le tremblement s'est produit à 14 h. 18 et qu'il avait une amplitude de 6,1 sur l'échelle de Richter. Les experts pensent que le foyer du séisme se trouve en Afrique du Nord.

Sur l'île de Crète, on ne déplore ni dégâts, ni victimes.

Météo

La nébulosité sera changeante, par moment abondante. Des précipitations en partie orageuse se produiront localement. La température en plaine sera comprise entre 10 et 16 degrés, l'après-midi entre 19 et 26 degrés.

Evolution probable pour samedi et dimanche : même type de temps.



SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CRÉMATION

Adhères à la Société fondée en 1890 16 000 adhésions

Caroline 1, LAUSANNE Tél. 22 15 33

COÛT OFFICIEL DE « CONCORDE »

8440 millions de francs

PARIS. — Le coût du programme « Concorde », selon un rapport de la commission de vérifications des entreprises publiques, publié au « Journal Officiel », est estimé à 8 milliards 440 millions de francs.

Cette évaluation est faite aux « conditions économiques de juin 1968 ». Elle couvre les dépenses d'études de construction des prototypes et des avions de pré-série, du programme d'essais, de l'outillage... La France et la Grande-Bretagne assument chacune la moitié de cette charge, soit 4 milliards 220 millions de francs.

La précédente évaluation officielle du programme « Concorde » avait été faite en mai dernier, devant la Chambre des communes, par le ministre britannique de la technologie, M. Anthony Wedgwood Benn. Selon le ministre, le montant total du pro-

gramme s'élevait à 730 millions de livres sterling, soit 8 milliards 760 millions de francs. M. Wedgwood Benn fait ressortir une augmentation de 230 millions de livres sterling entre 1966 et 1969. Il a ajouté : « Cette augmentation pose de sérieux problèmes. Nous en débattons avec le gouvernement français lorsque nous examinerons ensemble l'avenir du projet. Ce n'est toutefois qu'après l'élection présidentielle française que les discussions franco-britanniques auront lieu ». A l'occasion de ces déclarations du ministre de la technologie, plusieurs journaux britanniques s'étaient violemment élevés contre les dépassements du prix de revient du « Concorde ». L'estimation initiale lors du lancement du programme était de 2 milliards de francs.

chronique suisse

Marché suisse de l'auto engorgé de véhicules d'occasion - Baisse sur l'essence

BERNE. — Le marché suisse de l'automobile se trouve engorgé de véhicules d'occasion, et la quote d'échanges, au moment de l'achat d'une voiture neuve, s'établit à 93 pour cent, ou 156 000 véhicules, pour la seule année 1968. Sur le plan du chiffre d'affaires total des ventes, 48 pour cent concernaient les voitures d'occasion.

Le rapport annuel de l'Union professionnelle suisse de l'automobile souligne que la Suisse compte 7000 à 7500 stations-service, dont 6000 affiliées à des marques. Le reste vend, soit une benzine locale, soit ne représente aucune marque particulière. 850 stations-service sont propriété des sociétés pétrolières. Le chiffre d'affaires total de la branche de distribution d'essence est encore assuré par des détaillants indépendants.

La société coopérative de propriétaires de véhicules automobiles Eurogas, après avoir mené une campagne énergique en ce qui concerne le prix des pneumatiques, continue la lutte pour la baisse des prix. Dès aujourd'hui, le litre de carburant super est vendu à 60 au lieu de 62 centimes.

BAISSE du prix de l'essence

La société coopérative de propriétaires de véhicules automobiles Eurogas, après avoir mené une campagne énergique en ce qui concerne le prix des pneumatiques, continue la lutte pour la baisse des prix. Dès aujourd'hui, le litre de carburant super est vendu à 60 au lieu de 62 centimes.

La coopérative Migrol a baissé de 2 centimes par litre le prix de son essence super (indice d'octane 98-100) à partir d'hier. Les nouveaux prix à la colonne sont donc de 58 centimes le litre à Bâle et au Tessin, de 59 centimes dans le reste de la Suisse.

Un ouvrier meurt étouffé sous une masse de terre argileuse

GENÈVE. — Jeudi vers midi, à Perly-Certoux, un ouvrier italien, M. Donato Savina, 37 ans, habitant Carouge, marié et père de quatre enfants habitant en Italie, travaillait dans une fouille de quelque 2 m. 50 de profondeur, quand il fut complètement recouvert par une coulée de terrain argileux dans lequel il se trouvait. Le malheureux ouvrier est décédé au cours de son transfert à l'hôpital.

VIOLENTS ORAGES à Genève et Fribourg

FRIBOURG. — Un violent orage a éclaté hier dans l'après-midi, dans les environs de Fribourg. La foudre a causé de gros dégâts aux lignes de l'usine électrique de Hauterive.

Violent orage jeudi après-midi sur Genève

GENÈVE. — L'orage qui s'est abattu sur la région, hier en fin d'après-midi, a provoqué diverses inondations. La foudre est tombée sur une villa au Grand-Saconnex et a mis le feu à la toiture et aux combles, dont une partie fut détruite.

A Yverdon, un adolescent meurt après un accident extraordinaire

YVERDON. — Le jeune Roland Pulier, âgé de 12 ans, d'Yverdon, est mort hier à l'hôpital de cette ville d'un accident aussi tragique qu'extraordinaire. Mercredi, il s'était malencontreusement suspendu à la laisse de son chien, accrochée à la branche basse d'un arbre, et dans des circonstances encore mal définies, il s'était étranglé,

probablement à cause d'un faux mouvement ou d'une glissade.

Ne laissez pas traîner votre veston...

ZURICH. — Un touriste canadien se repentira longtemps d'avoir laissé son veston loin de lui, alors qu'il essayait un pull-over dans un magasin de Zurich. Il se retourna juste assez tôt pour s'apercevoir que deux couples quittaient précipitamment le magasin, et que son veston gisait à terre. Le lésé parvint à rattrapper l'un des couples, alors que le second s'enfuyait avec son portefeuille qui contenait 12 000 francs en monnaie suisse et canadienne. Le couple arrêté était signalé à la police. On pense qu'il formait une bande avec celui qui a pris la fuite.

informations diverses

La Chine disposerait de missiles intercontinentaux vers le milieu de l'année 1970

TOKYO. — La Chine populaire disposerait l'année prochaine d'un missile intercontinental balistique, selon le ministre japonais de la défense, M. Kiichi Arita.

Le ministre a fait cette assertion hier, devant une commission parlementaire. Le missile chinois sera opérationnel vers le milieu de l'année 1970. Le danger nucléaire que représente la Chine a fait d'ailleurs l'objet, au début du mois de juin, des conversations que le ministre nippon des affaires étrangères, M. Aichi, a eues à Washington avec le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers.

Un million et demi d'agriculteurs italiens en grève

ROME. — Un million et demi d'ouvriers agricoles sont en grève à partir d'hier matin pour trois jours.

Les Grands Prix de littérature et de poésie de l'Académie française

PARIS. — L'Académie française a discerné hier après-midi son Grand Prix de littérature à Pierre Gascar et son Grand Prix de poésie à Robert Sabatier.

Le point de vue du PDT suisse

MOSCOU. — La presse soviétique a rendu public jeudi le discours prononcé à la Conférence communiste mondiale de Moscou par le Suisse Jakob Lechleiter, porte-parole du Parti du travail. Le représentant de ce dernier a insisté tout particulièrement sur le principe de l'indépendance de chaque parti dans les affaires duquel, a-t-il souligné, aucun autre parti n'a le droit de s'immiscer. Cela étant, son parti ne peut approuver la manière d'agir des cinq pays du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie.

Les chutes du Niagara sont à sec

NEW-YORK. — Les touristes curieux de voir les chutes du Niagara ont été déçus jeudi. En effet, à partir de ce jour et durant six mois, les rochers de ce site seront à sec. L'eau qui tombait le long d'une paroi de 54 mètres est maintenant contenue derrière un barrage que l'on a construit en amont du cours d'eau. Il a une hauteur de 180 mètres.

EN CAS DE DEUIL

les Pompes funèbres E. Naefen
9, r. du Grand-St-Bernard, Martigny-Ville
se chargent de toutes les formalités.
Cercueils-couronnes-croix 22295
rd automobile

Mme Claudine Es-Borlat, tél. 025/37070
M. Patrick Mayencourt, tél. 026/62675
Concessionnaire officiel de la commune

Le Confédéré

dernière illustrée

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

POUR VOS MEUBLES
une bonne adresse :

Halle aux Meubles S.A.

Rue de la Dixence 9
SION

Lausanne :
Rue des Terreaux 13 bis à 17

Une des plus grandes expositions
de Suisse P 1007 S

Ford reste le pionnier!

C'est maintenant le bon moment
d'échanger votre voiture
contre une FORD.

Garage Valaisan
Kaspar Frères
Sion - Tél. (027) 2 12 71



Le célèbre syndicaliste

JOHN LEWIS EST MORT

M. John L. Lewis, ancien président du syndicat des mineurs américains, un des principaux pionniers du mouvement syndical aux Etats-Unis, est décédé mercredi dans un hôpital de Washington. Il était âgé de 89 ans. La cause de son décès n'a pas été précisée.

CONSEIL NATIONAL: Manifestation féminine à la porte du Palais où l'on traite du rapport sur la Convention européenne des droits de l'homme



Le Palais fédéral a été le théâtre, hier matin, d'une manifestation féministe contre la ratification immédiate par la Suisse de la Convention des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. L'homme a été suspendu à 16 h. 20. Le vote interviendra lundi soir.

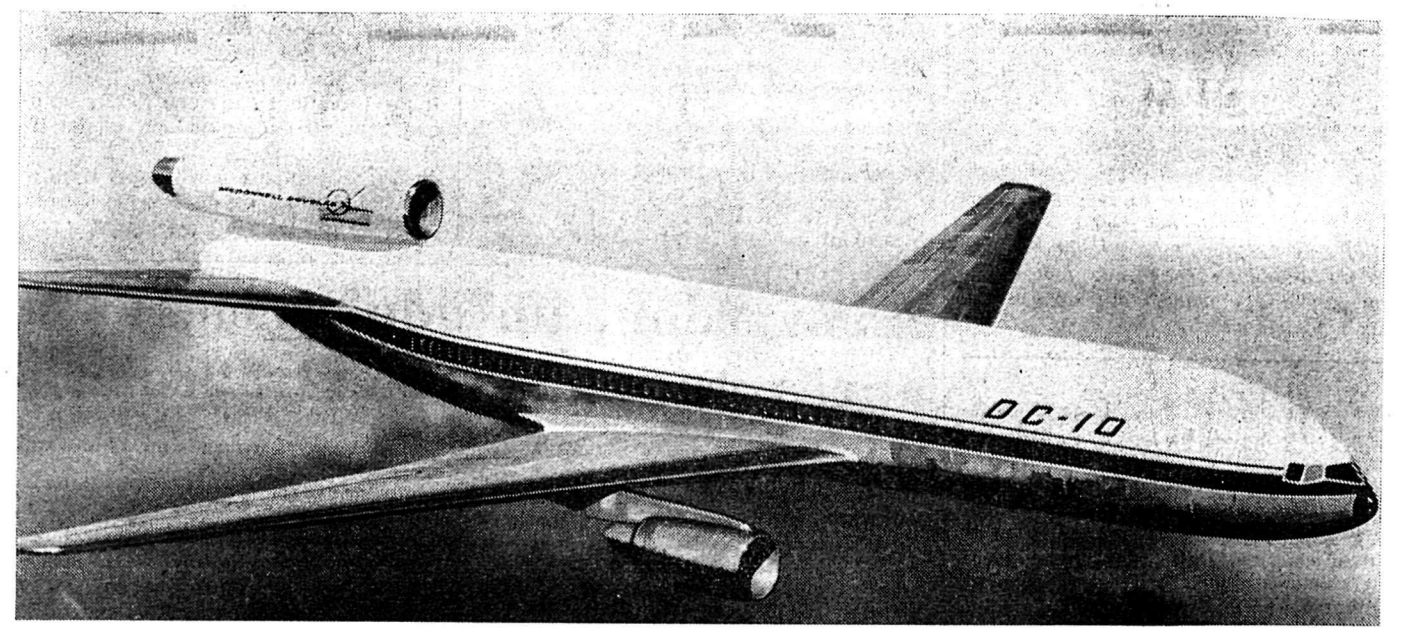


PORTRAIT DU JOUR

André-François PONCET

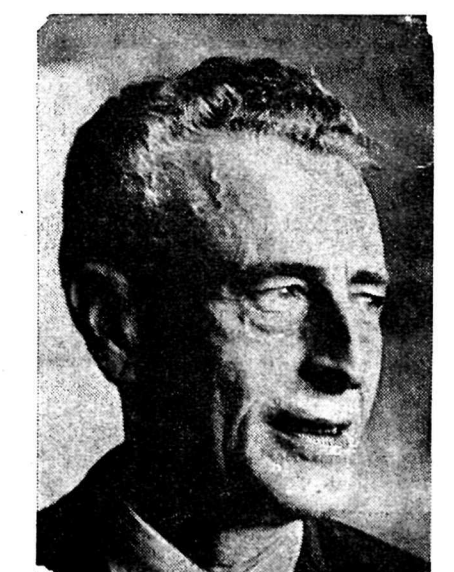
Ce diplomate éminent, qui fête aujourd'hui son 82e anniversaire, est sans doute le Français qui a le mieux connu Hitler, pour avoir été l'ambassadeur de France à Berlin, de 1932 à 1940. Fin psychologue, homme érudit, très à l'aise avec tous les genres d'interlocuteurs, habile à faire triompher ses vues, il en imposait même au Führer, et le docteur Paul Schmidt, l'interprète attiré d'Hitler a brossé du diplomate français un portrait flatteur, dans ses mémoires : « Le premier ambassadeur à paraître à la chancellerie, le 28 septembre 1939, écrit-il, fut François Poncet. Il parlait un excellent allemand, mais j'assistai cependant à l'entretien, « à tout hasard ». Comme je n'eus rigoureusement rien à faire, je pus écouter en toute tranquillité une conversation qui me revint souvent à la mémoire, au cours des années suivantes, à cause de l'adresse d'homme d'Etat et de l'extraordinaire habileté diplomatique avec lesquelles François Poncet la dirigea. Ce matin-là, l'ambassadeur de France se battit pour la paix avec Hitler, au véritable sens du mot : « Vous vous trompez, M. le chancelier, dit-il entre autres, et vous croyez pouvoir localiser le conflit à la Tchécoslovaquie. Si vous attaquez ce pays, vous mettez le feu à toute l'Europe ».

Voici l'airbus choisi par Swissair



Ainsi que nous l'avons récemment annoncé, la Swissair a porté son choix sur l'airbus « DC-10 », capable de transporter 253 passagers et 15 tonnes de fret.

Voici dans le hall d'entrée du Palais fédéral une délégation du comité d'action de « la marche sur Berne », rappelant au Conseil national au moyen de pancartes leur opposition à la ratification de la Convention.



Emmanuel d'Astier de la Vigerie est mort à Paris, à 69 ans

Emmanuel d'Astier de la Vigerie, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire du général de Gaulle, directeur du Mensuel « l'Événement », est mort hier à l'âge de 69 ans, à son domicile parisien.

La Télévision française l'avait rendu familier à des millions de téléspectateurs qui appréciaient (ou pas) son célèbre « Quart d'heure ».

Révision possible du procès de l'incendie du Reichstag

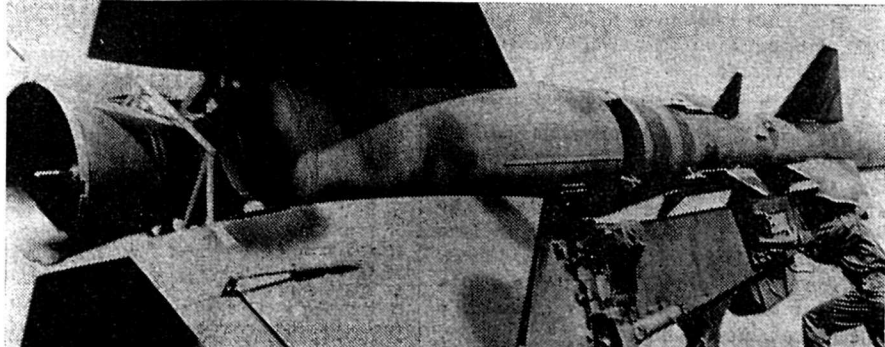


Le frère de Marinus van der Lubbe, condamné à mort et exécuté en 1934 pour l'incendie du Reichstag, a donné pleins pouvoirs à l'ancien procureur adjoint américain à Nuremberg, M. Robert Kempner pour demander une révision du procès. M. Kempner, qui est aujourd'hui avocat-conseil à Francfort, — avait interrogé lors du procès de Nuremberg, le maréchal Goering sur l'incendie du Reichstag en 1933.

Seul un nouveau procès, a affirmé M. Kempner, pourrait nous dire si van der Lubbe a agi seul en 1933 ou si des groupes nationaux-socialistes ou d'autres ont voulu exploiter cet événement à des fins politiques.

Radio-Pékin: missiles soviétiques le long de la frontière chinoise

L'Union soviétique a construit une série de bases d'aviation militaire et de fusées téléguidées le long des frontières sino-soviétique et sino-mongolienne, à la suite des sanglants incidents de l'île de Chen Pao, a déclaré hier matin la radio de Pékin, captée à Hong-kong.



« Il parlait avec sa circonspection habituelle, en un allemand bien formé, grammaticalement parfait, que gâtait à peine un léger accent français qui, cependant, donnait encore plus d'expression à ses mots. « Bien entendu vous êtes persuadé de gagner la guerre, poursuivit-il exactement comme nous croyons que nous vous vaincrons. Mais pourquoi voulez-vous courir cet énorme risque, alors que vous pouvez satisfaire sans guerre les plus importantes de vos revendications ? »

Et, plus loin, le docteur Schmidt ajoute : « Cette bataille pour la paix constituait un spectacle fascinant, surtout lorsque je constatai, à la réaction d'Hitler, que le plateau de la balance penchait lentement: en faveur de la paix. Il ne tempérait plus, il avait peine à trouver des mots pour répondre à la magnifique logique française des arguments de l'ambassadeur. Visiblement, il réfléchissait... ».

Né à Provins, en Seine-et-Marne, le 13 juin 1887, d'un père conseiller à la Cour d'appel de Paris, André-François Poncet sort agrégé d'allemand de l'Ecole normale supérieure, enseigne à Montpellier, puis est attiré par le journalisme. Lieutenant en 1914, il se balota notamment à Verdun avant d'être attaché au service de presse de l'ambassade de France à Berne.

Il participe à plusieurs conférences internationales, écrit des ouvrages historiques remarquables, fait partie des cabinets Tardieu et Laval, puis de la délégation française à la SDN avant d'être ambassadeur à Berlin, puis à Rome. Déporté et interné en Allemagne de 1943 à 1944, il deviendra haut-commissaire français à Bonn dès 1949.

Académicien, M. André-François Poncet, père de cinq enfants, signe aujourd'hui des éditoriaux de politique étrangère qui sont l'orgueil du « Figaro ».

Sur notre photo, prise en 1938, on reconnaît l'orgueilleux von Ribbentrop et l'ambassadeur de France, dont la petite moustache en accent circonflexe était presque aussi célèbre que celle d'Hitler, dans le Berlin des années 1930.

J.-P. TZ.